

Considérations d'ordre méthodologique

Avec les chapitres 1, 2, 3, 4 et 5, on était dans la phase de conception, c'est-à-dire la phase d'établissement ou d'élaboration de l'objet d'étude dans une démarche de recherche. Le chapitre 6 fait entrer de plain-pied dans la phase méthodologique. Celle-ci consiste à préciser comment le problème à l'étude va être résolu, va être "piégé" par des activités et des instruments qui permettront d'arracher des parcelles de vérité. En termes clairs, la phase méthodologique concerne tout le plan de travail qui dictera les activités à mener pour faire aboutir la recherche.

On s'intéresse par conséquent à la structure de l'esprit et de la forme de la recherche ainsi qu'aux techniques utilisées pour réaliser cette recherche. Concrètement, sont mis en œuvre les paradigmes, les stratégies de vérification, les instruments de recherche pour étudier un milieu, une population, un échantillon. Le déroulement de la recherche et le plan d'analyse des données sont aussi précisés.

Les considérations d'ordre méthodologique ont pour but de permettre de recueillir toutes les informations utiles afin de résoudre le problème à l'étude grâce à une vérification empirique. Et le travail de l'observation passe par la réponse à trois questions, comme l'indiquent Raymond Quivy et Luc Van Campenhout depuis 1989 : Observer quoi ? Observer qui ? Observer comment ?

1. Observer quoi ?

De quelles données le chercheur aura-t-il besoin pour tester ses hypothèses ? Sur quoi portera l'observation des tests empiriques ? Quels sont les faits auxquels seront confrontées les hypothèses ou qui sont susceptibles de mettre à l'épreuve les suppositions formulées face aux questions posées ? Voilà la préoccupation ici.

Voyons comment Durkheim a procédé pour tester l'hypothèse sur les liens entre la cohésion religieuse et le taux de suicide. De quelles données, a-t-il eu besoin ? D'une part, des données lui permettant de calculer les taux de suicide de plusieurs contrées avec des similitudes sauf sur le plan religieux et, d'autre part des données concernant la cohésion religieuse. Comme celle-ci n'est pas directement observable, Durkheim a porté l'observation sur des éléments comme l'importance numérique du clergé, le nombre de rites et de croyances partagés en commun, l'emprise de la religion sur la vie quotidienne ou la place du libre

examen, etc. Clairement dit, Durkheim a fait porter l'observation sur les indicateurs de variables des hypothèses. Il voulait savoir si son hypothèse résistait à l'épreuve des faits, c'est-à-dire si les phénomènes se comportaient tels qu'il l'avait anticipé lors des conjectures théoriques.

Observer quoi ? La réponse : la définition des données pertinentes par rapport au problème posé, donc les données utiles à la vérification des hypothèses, à l'exclusion des autres.

Durkheim voulant savoir si la cohésion religieuse influençait l'évolution du taux de suicide, il a suffi qu'il prenne connaissance des statistiques étatiques de la société ou de la contrée choisie pour cerner son évolution.

2. Observer qui ou sur qui ?

On peut collecter des informations auprès de personnes individuelles, auprès de groupes, de collectivités grâce à des instruments appropriés. On peut aussi rassembler des documents de diverses sources pour en faire un support d'étude, pour constituer un corpus.

Ainsi, avant de procéder au choix d'un mode d'investigation, il faut au préalable déterminer qui va être observé. Quelle entité concrète ? Un ensemble social (un Etat, une société, une religion) ? Des individus, des groupes ? Des textes ? Des œuvres ? Bref, sur qui ou sur quoi portera l'observation lors des tests empiriques ?

2.1. Cas du corpus (ou support d'étude)

Le chercheur doit être en mesure d'indiquer la qualité et la quantité d'informations ou de matériaux collectés qui feront l'objet de son analyse. Il constitue un corpus, c'est-à-dire un support d'étude ou encore la matière, le matériau, l'objet sur lequel porteront son investigation et son analyse. Il ne s'agit pas des résultats directs de la recherche documentaire qui vise à collecter le maximum d'informations, de documents disponibles en rapport avec un sujet donné ou même avec un domaine de connaissance. Il s'agit de corpus constitué à l'effet d'être un support d'étude. Pierre N'DA (op. cit. : 110) écrit : « Le corpus désigne l'ensemble des œuvres, des textes et des écrits sur lesquels porte précisément la recherche, l'étude ». Le corpus - on l'a déjà dit - est le support d'étude, la matière qu'on travaillera, qu'on fouillera ou fouinera. Il peut s'agir de textes écrits, de textes oraux, de documents sonores, de documents audiovisuels, de documents iconographiques, de documents numérisés dont le chercheur extirpe ce qui doit en être retiré ou soutiré pour être dévoilé et porté à la connaissance de tous, après l'avoir bien sûr analysé, organisé, structuré.

Les études littéraires s'attachent à analyser des corpus de contes, de proverbes, d'œuvres d'auteurs mais aussi d'œuvres non littéraires, des articles de journaux, des cassettes d'artistes chanteurs et compositeurs, des BD (bandes dessinées), etc. Les autres disciplines, telle la sociologie, analysent aussi des corpus

constitués *ad hoc*. Ceux-ci doivent remplir certaines conditions. Pierre N'DA souligne : « Qu'il s'agisse de textes littéraires ou non, le corpus, en tout état de cause, doit être pertinent (par rapport au sujet choisi), cohérent ou homogène (un ensemble de textes ou de documents ayant des points communs et pouvant être analysés ensemble), consistant (contenant assez d'éléments intéressants pour la recherche projetée).

[...] « Conscient que le corpus est capital dans l'analyse qui sera faite, conscient qu'un mauvais corpus donne de faux résultats, le chercheur s'efforcera de choisir un bon corpus, en toute connaissance de cause » (idem p. 112).

2.2. Le champ d'étude et la sélection des unités d'observation

En général, on ne peut pas observer tous les phénomènes désignés par une hypothèse générale. Il faut par conséquent recourir à la technique d'échantillonnage pour déterminer qui sera observé lors des tests empiriques.

L'étude devra circonscrire le champ des analyses empiriques dans l'espace géographique et social et dans le temps. Evoquons successivement les questions du milieu d'étude, de la population et de l'échantillon d'étude.

2.2.1. Le milieu ou le champ d'étude

Les recherches qui se font en dehors du laboratoire prennent le nom d'études en milieu naturel ou sur le terrain. Le chercheur doit alors préciser les caractéristiques du milieu où l'étude sera conduite. Lorsqu'il ne s'agit pas de l'étude d'un phénomène ou d'un événement singulier, bien localisé et circonscrit dans un espace (cas de l'étude de l'échec d'une conférence à tel endroit X) mais de processus sociaux de caractère plus ou moins universel (tels que le suicide, la délinquance, le mariage, les élections, les médias ...), il est indispensable de faire le choix raisonné d'espaces en précisant par exemple le pays, la région, la zone ou les zones, etc., et leurs caractéristiques (économiques, culturelles, géographiques, historiques, etc.) mises en exergue en fonction du problème de recherche. Certains chercheurs parlent de contexte d'étude, de champ d'étude là où d'autres disent: le milieu. L'important est que la présentation du contexte ou du milieu ne se fasse pas comme pour elle-même, sans rapport avec le problème de recherche.

2.2.2. La population

C'est une collection d'individus (humains ou non), c'est-à-dire un ensemble d'unités élémentaires (une personne, un groupe, une ville, un pays) qui partagent des caractéristiques communes précises par un ensemble de critères. Les critères peuvent concerner par exemple l'étendue de l'âge, le sexe, la scolarité, le revenu, etc.

2.2.3. L'échantillonnage

- La question de l'échantillon en recherche qualitative. L'échantillonnage théorique

Les études menées dans une approche qualitative sont faites à partir d'échantillons de petite taille. Une préoccupation est celle de leur non-représentativité.

Evidemment il n'est pas question d'échantillons représentatifs au sens probabiliste du terme, et on ne peut effectuer des analyses statistiques sur les données recueillies. Il apparaît plus judicieux en recherche qualitative d'avoir un échantillon non probabiliste mais approprié.

Des sujets sélectionnés, parce que disposant de savoir et d'expérience, susceptibles de fournir des données valides et complètes, sont plus utiles que la question peu productive de leur représentativité. Il est important que ces personnes sélectionnées, motivées, soient capables de témoigner de leur expérience et de décrire ce qui intéresse le chercheur. Dans ce cas, on parle **d'échantillonnage théorique** (Glaser, 1978), c'est-à-dire cumulant des cas variés, représentant les diverses caractéristiques que peut prendre un phénomène ou une situation. Ici l'échantillonnage ne se fonde pas sur les statistiques : il s'agit plutôt de rassembler parmi les participants d'une étude les propriétés concrètes d'un groupe ou d'une situation.

Quelle taille doit convenir pour un échantillon si l'on veut obtenir une quantité suffisante de données ?

Il faudrait, selon certains auteurs comme Daniel Bertaux (1980), inclure autant de sujets que nécessaire pour atteindre la « saturation » des données. La saturation théorique est le phénomène par lequel le chercheur se rend compte que les derniers documents, entretiens ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles pour justifier qu'il continue de collecter des données, qu'il augmente le matériel empirique (donc son échantillon). Bertaux pense que la saturation est généralement atteinte avec une trentaine de personnes. Morse (1991) recommande de recourir plutôt aux « cas négatifs », c'est-à-dire aux personnes qui peuvent donner un point de vue différent de celui qui prédomine parmi les personnes déjà retenues. Ainsi, si un chercheur recueille le témoignage de personnes qui ont subi l'opération de la prostate et qui ont eu des problèmes d'incontinence, il serait bon qu'il cherche aussi le témoignage de personnes qui n'ont pas eu de problème après cette opération, pour s'assurer que ses informations seront complètes. Le recours aux cas négatifs s'inscrit dans la technique d'échantillonnage théorique et permet de faire une description (puis une analyse) la plus complète possible.

- Les techniques d'échantillonnage en recherche quantitative

Il n'est pas toujours possible ni nécessaire d'étudier toute la population (que ce soient des étudiants, des électeurs ou des boîtes d'ananas sortant d'une usine) pour bien la connaître. On peut recueillir les informations utiles

sur une fraction (*échantillon*) de l'ensemble (*population*) pour procéder à des généralisations. À certaines conditions, bien sûr. Il faut en particulier pouvoir contrôler les variables étrangères, celles qui ne sont pas incluses dans l'étude, mais qui risquent d'exercer une influence sur la variation de la mesure des variables étudiées; ces variables étrangères doivent être identifiées par le chercheur, surtout les données socio-démographiques comme l'âge, le niveau d'étude, l'attitude ... quand elles ne font pas partie intégrante de la recherche. Parmi les stratégies utilisées pour contrôler les variables étrangères, on peut citer l'homogénéité des sujets (sujets semblables quant aux variables étrangères déterminées, par exemple le même groupe d'âge, le même sexe), l'appariement (formation de groupes indépendants avec des sujets appariés, c'est-à-dire comparables en tous points), les procédés statistiques (tels que l'analyse de covariance), la répartition aléatoire dans les groupes et l'échantillonnage probabiliste. Par exemple, plus la population est homogène, moins l'échantillon aura besoin d'être de taille importante.

À défaut de pouvoir étudier dans leur totalité des ensembles sociaux (société globale, organisations concrètes), de pouvoir atteindre la totalité des éléments ou des unités constitutives d'un ensemble considéré, on se contente d'échantillon, c'est-à-dire d'éléments pouvant représenter l'ensemble, la population-mère.

On parle **d'échantillon représentatif** lorsqu'il est question de recueillir une image globalement conforme à celle qui serait obtenue en interrogeant l'ensemble de la population. L'échantillon représentatif est en quelque sorte une réplique en miniature de la population cible, avec ses caractéristiques. Il existe des moyens statistiques de définir un échantillon représentatif sur lesquels nous ne nous arrêterons pas.

Notons que l'exigence de représentativité n'est pas aussi absolue qu'on le pense parfois: il ne faut pas confondre, en effet, scientificité et représentativité. Par exemple, pour connaître des conduites collectives ou des systèmes de relations, il n'est pas forcément plus scientifique de les étudier à partir de positions ou d'opinions individuelles d'un échantillon représentatif de personnes. À la place de composantes strictement représentatives, on peut étudier les composantes caractéristiques d'une population. Cette manière de faire est courante. Par exemple pour analyser l'impact du mode de gestion du personnel des entreprises sur ses performances ou l'incidence d'une méthode pédagogique sur les performances des élèves, on peut bien ne pas constituer un échantillon représentatif d'entreprises ou d'écoles mais se contenter d'étudier en profondeur le fonctionnement d'un petit nombre d'entreprises très caractéristiques des principaux modes de gestion du personnel; et pour la pédagogie, se contenter d'étudier des groupes expérimentaux pouvant être comparés entre eux et à des groupes témoins

Mais ne pas être prisonnier de la représentativité ne veut pas dire que l'échantillonnage n'a pas de sens ni d'intérêt: il s'agit de contrôler les variables étrangères; et il y a des règles rigoureuses concernant le choix et la

constitution des échantillons. Le choix de la technique de sélection de l'échantillon a rapport à la problématique de recherche, à la population étudiée et aux diverses contraintes (humaines, financières, etc.).

- Sources d'erreurs dans l'échantillonnage

- *La solution de facilité*: pour recueillir une opinion sur un problème général, un doyen de faculté par exemple interroge de préférence les professeurs avec lesquels il a des affinités particulières ou qu'il peut joindre facilement. Il est évident qu'un tel échantillon n'est pas correct.

- *L'attitude de l'enquêteur*: tendance à ne s'adresser qu'aux personnes qu'il croit particulièrement bien informées du problème.

- *La dispersion géographique insuffisante*. En limitant par exemple une enquête à toutes les écoles d'un même quartier ou d'une même ville, on néglige les différences qui peuvent exister entre le milieu rural et le milieu urbain, entre quartiers résidentiels et quartiers populaires.

- *Le rétrécissement de l'échantillon en cours de travail*. L'échantillon auquel on adresse un questionnaire peut être valable au départ mais le petit nombre de répondants peut entraîner le rétrécissement de l'échantillon et rendre toute généralisation contestable.

2.2.1.1. Les échantillons probabilistes (ou aléatoires)

Les techniques d'échantillonnage probabiliste sont celles qui impliquent un véritable tirage au hasard, c'est-à-dire qui donnent à chaque élément de la population une chance égale d'être choisi.

- L'échantillon aléatoire simple

Le chercheur inscrit le nom de chaque individu sur une liste et lui assigne un numéro d'identification à l'aide de nombres consécutifs. Les noms peuvent être écrits sur des bouts de papier et déposés dans une urne; on mélange, puis on tire un nom à la fois jusqu'à ce que le nombre d'éléments désiré pour constituer l'échantillon soit atteint. Il est possible aussi de constituer un échantillon aléatoire simple en recourant à une table des nombres au hasard. Cet échantillon au hasard ou aléatoire (probabiliste) n'est pas à confondre avec l'échantillon accidentel (non probabiliste).

- L'échantillon aléatoire stratifié

La technique de l'échantillon aléatoire stratifié consiste à diviser la population cible en sous-groupes homogènes ou «strates», puis à tirer de

façon aléatoire un échantillon dans chaque strate; l'ensemble des échantillons ainsi choisis constitue l'échantillon final qui sera l'objet d'étude. Par exemple, on peut stratifier les étudiants par rapports aux facultés ou UFR. Une recherche sur les étudiants gagne en pertinence à dégager un échantillon aléatoire qui tienne compte des facultés ou des UFR ou d'autres critères comme les niveaux ou programmes de formation (1^{ère} Année, Licence, Maîtrise, Doctorat). On a ici un échantillon stratifié non proportionnel

- L'échantillon aléatoire stratifié proportionnel

Avec la stratification opérée tout à l'heure, il peut arriver que certains groupes ne comportent pas assez d'éléments pour fournir des résultats statistiquement significatifs. Si par exemple, on considère les trois secteurs de l'économie (secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire), les groupes ne sont pas forcément quantitativement égaux dans la population. Il faut alors travailler avec des échantillons stratifiés proportionnels ou pondérés.

La proportion de personnes à interroger pour chaque strate ou catégorie doit correspondre à la proportion de chaque strate ou catégorie dans la population totale. Concrètement cela veut dire que si une population sondée comprend 50 % d'éléments du primaire, 15 % du secondaire et 35 % du tertiaire, on doit retrouver les mêmes proportions sur l'échantillon. Ainsi, un échantillon de 2000 personnes devra comprendre 50 % d'éléments du primaire, (donc 1000), 15 % du secondaire (300) et 35 % du tertiaire (700). Un autre exemple. Supposons qu'un chercheur veuille obtenir un échantillon de 200 étudiants sur une population de 2000 en sciences sociales. Cette population peut être divisée en quatre strates pour représenter la proportion d'étudiants inscrits en 1^{ère} année, en Licence, en Maîtrise, en Doctorat. Par la suite, les sujets sont sélectionnés de façon aléatoire et proportionnelle dans chaque strate pour être inclus dans l'échantillon. Les 1^{ères} années représentent 50 %, soit 1000; les Licences, 30 %, soit 600; les Maîtrises 15 %, soit 300, les Doctorats 5 %, soit 100. Le choix aléatoire de 10 % dans chaque strate donne pour un échantillon de 200 étudiants : 100 étudiants de 1^{ère} année, 60 étudiants de Licence, 30 étudiants de Maîtrise et 10 étudiants de Doctorat. Voilà un échantillon aléatoire stratifié proportionnel.

- L'échantillon aréolaire

Lorsqu'on ne dispose pas d'une liste complète des individus composant la population cible mais plutôt d'une carte géographique, d'une photo, ou d'un plan qui fait office de liste, les éléments de cette liste sont alors des zones (areas) qui, par tirage systématique, constitueront l'échantillon. Cette méthode aréolaire ou topographique est indiquée pour tirer au sort des zones à prospecter : villes, villages, quartiers, îlots, immeubles...

L'échantillon aréolaire est en quelque sorte un cas particulier de l'échantillonnage en groupes ou en grappes.

- L'échantillon en grappes

La technique de l'échantillonnage en groupes ou «en grappes», «par groupes» ou «par faisceaux» consiste à tirer aléatoirement des groupes d'éléments d'une population au lieu de choisir les éléments individuellement. L'échantillon par groupes convient dans des situations où les éléments de la population sont naturellement par groupes ou quand il n'est pas possible d'obtenir une liste de tous les éléments de la population cible.

Une observation à grande échelle amène à recourir à la technique de l'échantillonnage en grappes. Celle-ci consiste à choisir aléatoirement une ou plusieurs grappes, puis à observer le comportement des unités de la ou des grappes choisies. Un exemple : supposons qu'un chercheur mène une étude sur l'utilisation de l'ordinateur par les enseignants dans les universités de Côte d'Ivoire. N'ayant pas les moyens de visiter toutes les universités, il décide, sur une base aléatoire, de se constituer une grappe composée de celles d'Abidjan. Cette tâche accomplie, et ne pouvant faire subir un questionnaire à tous les enseignants, il choisit aléatoirement un certain nombre d'enseignants à l'intérieur de cette grappe, donc à partir de la liste des enseignants de cette ville.

- L'échantillon systématique

L'échantillon est constitué d'individus pris à intervalle fixe dans une liste (par exemple un individu, tous les cinq, tous les dix). Pour trouver les sujets qui doivent entrer dans l'échantillon et représenter la population, on subdivise la population en intervalles réguliers (K est le symbole de la grandeur ou taille de l'intervalle).

On applique alors la formule:

$$K \text{ (intervalle)} = \frac{N \text{ (population)}}{n \text{ (échantillon)}}$$

Exemple pour une population de 100 sujets si on a besoin de 25 sujets:

$$K \text{ (intervalle)} = \frac{100 \text{ (N)}}{25 \text{ (n)}} = 4 \text{ (taille de K, l'intervalle)}$$

L'intervalle étant 4, ce sont les sujets 1, 6, 11, 16, 21 ... qui constitueront l'échantillon. On peut préférer un intervalle de 3; les sujets seront 1, 5, 9, 13 ... On peut choisir au hasard un point de départ, c'est-à-dire le premier élément de l'échantillon. Quand le nombre maximal de sujets est atteint, soit 25 dans le cas présent, l'échantillon est complet.

L'échantillon systématique est classé parmi les échantillons probabilistes par beaucoup d'auteurs ; mais il est considéré comme non probabiliste par certains parce qu'au sein d'une même population, certains individus n'ont aucune chance d'être choisis, alors que pour d'autres, la probabilité de l'être est égale à 1.

2.2.1.2. Les échantillons non probabilistes (ou empiriques)

- L'échantillon accidentel ou échantillon de commodité

C'est celui où la population n'est pas définie. Il s'agit de groupe dont les caractéristiques n'ont pas été établies en fonction d'une recherche et que l'on doit accepter comme tel dans la recherche parce que disponible, présent à un endroit déterminé, à un moment précis. C'est l'exemple d'une classe d'étudiants, d'un groupe de journalistes, d'un groupe modulaire. Bien plus, il s'agit d'échantillon constitué par les premières personnes rencontrées fortuitement, accidentellement. Dans ces conditions, tous les individus n'ont pas la même chance d'être choisis. C'est un échantillon de commodité puisqu'il est entièrement basé sur la disponibilité des répondants.

- L'échantillon de volontaires

Parfois, il est difficile d'interroger des individus sur certains thèmes, qui paraissent délicats voire tabous, intimes (comportement sexuel par exemple, absorption de drogue, de pilule ...). La technique consiste alors à faire appel à des volontaires pour constituer l'échantillon. Dans le but d'obtenir une meilleure représentativité, une sélection est faite en fonction de quotas, parmi les volontaires, ou une « correction » est apportée à l'échantillon, après coup, pour ajustement.

- L'échantillon par quotas

Dans l'échantillonnage par quotas, on dégage un certain nombre de caractéristiques propres à une population. L'échantillon se construit en veillant à y retrouver ces caractéristiques. En termes clairs, on détermine des strates (ou sous-groupes) en fonction de certaines caractéristiques pour être représentées dans l'échantillon, dans les mêmes proportions qu'elles apparaissent dans la population. Les principales caractéristiques utilisées dans cette technique par quotas sont le sexe, l'âge, l'origine sociale, l'origine ethnique, etc. Par exemple, s'il y a 75 % de femmes dans la population, l'échantillon comprendra 75 % de femmes, ce qui donne dans un échantillon de 1000 individus un quota de 750 femmes et 250 hommes.

La technique par quota est dite non probabiliste parce qu'à l'intérieur de chaque strate, de chaque sous-groupe, les individus ne sont pas choisis de façon aléatoire; l'enquêteur choisit qui il veut pour «remplir» ses quotas.

- L'échantillon typique ou par choix raisonné ou intentionnel

Il s'agit de technique utilisée pour le choix des sujets ou des phénomènes présentant des caractéristiques typiques, les distinguant des autres, comme dans l'étude des cas extrêmes ou déviants, ou des cas typiques, etc. La sélection des cas particuliers permet d'étudier des phénomènes rares ou inusités. Il s'agit de choix raisonné ou intentionnel car la technique repose sur le jugement du chercheur qui fait le tri des cas à inclure dans l'échantillon répondant de façon satisfaisante à sa recherche. Il peut faire par exemple un choix raisonné de cantines scolaires ou de groupes scolaires qui ont quelque expérience particulière à montrer. Le choix raisonné amène à sélectionner des individus « moyens » que l'on déclare représentatifs d'un groupe. Représentatif signifie ici « typique », « exemplaire ».

- L'échantillon en boule de neige ou par réseaux

L'échantillon en boule de neige ou par réseaux consiste à choisir un noyau d'individus (des personnes considérées comme influentes, par exemple), noyau auquel sont ajoutés tous ceux qui sont en relation (d'affaires, de travail, d'amitié, etc.) avec eux, et ainsi de suite. Il est possible alors de dégager le système de relations existant dans un groupe qu'un échantillon probabiliste ne peut permettre de découvrir. On se fonde donc sur les réseaux sociaux; d'où l'expression boule de neige ou l'échantillon par réseaux.

3. Observer comment ?

PROLOGUE : LA QUESTION DES PARADIGMES ET DES STRATÉGIES DE VÉRIFICATION AU NIVEAU DE LA MÉTHODOLOGIE

L'observation ne se fait pas à partir de rien, avec des yeux nus mais avec des yeux pleins de l'expérience, d'ensemble de règles implicites ou explicites orientant la recherche. Elle se fonde sur des connaissances généralement reconnues, sur des façons de voir et de poser les problèmes, d'effectuer des recherches et de trouver des solutions. L'observation pénètre et puise dans un univers théorique, autant dire dans un paradigme.

Voilà pourquoi, au niveau de la méthodologie de la recherche, ne peut pas être éludée volontairement la question du paradigme pour sauter directement à l'application d'instruments de collecte des données. Tout comme l'impasse ne peut être faite sur le problème des stratégies de vérification empirique. Il faut, en effet, savoir clairement le choix qu'on fait quant au nombre de cas à utiliser et quant au type de recherche à réaliser pour assurer la vérification la plus complète possible de l'hypothèse.

La théorie est un outil de recherche. Elle englobe, selon François-Pierre Gingras (1997), deux cheminements complémentaires du processus de recherche : le cheminement de la *découverte* et le cheminement de la *preuve*. La théorie a une place dans le processus de recherche, influence l'analyse des phénomènes sociaux. Partie prenante du cheminement de la découverte, la théorie *crée la capacité d'imaginer des explications* pour tout phénomène social et *stimule* à poser de *nouvelles questions* pour améliorer le savoir. En tout état de cause, il n'est pas satisfaisant de construire simplement le cadre conceptuel et même le cadre opératoire pour aller directement à la collecte des informations. Celles-ci rassemblées, disponibles, ne peuvent être filtrées et organisées, et contribuer à l'explication que parce qu'elles s'inscrivent dans la logique ou le langage d'un paradigme qui donne justement sens aux connaissances. Un travail de recherche scientifique laisse découvrir le (ou les) paradigme(s) mis en jeu pour construire la problématique et peut-être surtout pour analyser et interpréter les données, leur donner un sens.

Le choix ou la construction d'une théorie, et précisément d'un paradigme, détermine le regard qui sera porté sur la réalité. Ainsi un même phénomène n'est pas observé de la même façon par des chercheurs recourant à des théories différentes. Un exemple. Trois chercheurs se penchent sur l'étude de la décision d'un gouvernement de supprimer ou de diminuer les bourses, aides et autres prises en charge dans l'enseignement supérieur. Un chercheur marxiste pourra mettre l'accent sur les rapports de classes qui autorisent le gouvernement à durcir la « répression étatique » dans l'intérêt de la classe dominante qui se sert de l'Etat pour maintenir son hégémonie sur les classes dominées, dont les enfants ont le plus besoin du soutien de l'Etat. Un chercheur fonctionnaliste pourra s'intéresser aux fonctions sociales remplies par les bourses et autres dans une société de pauvres en majorité. Il verra dans la décision du gouvernement une réponse ayant pour objectif de stabiliser et d'assurer la reproduction de l'ensemble social mais en faveur premier des possédants. Un chercheur structuraliste voudra décrire les différentes « structures » qui caractérisent une société pratiquant l'aide et le soutien aux étudiants. Il tentera de faire ressortir les relations entre les différentes entités (les étudiants, les parents, les groupes de pression, les organisations sociales et politiques, les ministères de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de l'économie) qui composent le système d'un Etat où prévaut l'intervention financière de l'Etat. Il pourra comparer les systèmes sociaux où l'Etat fait quelque chose pour les étudiants et ceux où

l'Etat se fait discret ou distrait par rapport au sort des étudiants n'ayant pas les moyens de leurs études.

C'est dire que la place du paradigme dans la méthodologie n'est pas une surenchère ni une superfétation. L'enjeu n'est rien de moins que notre perception de la réalité.

L'inclusion du paradigme dans la méthodologie l'est au même titre que la stratégie de vérification qui sert à déterminer la nature de l'observation à réaliser, le type d'information à recueillir et le type de traitement des données à faire. La présence du paradigme se justifie par le besoin de donner sens aux résultats obtenus.

Les paradigmes situent au fondement d'une discipline et dans ses tentatives d'explication de la réalité et indiquent la mesure de son statut épistémologique. Un paradigme est l'ensemble des règles et des conceptions (ou même des croyances) qui constituent les fondements d'une science. Ainsi au plan scientifique, le « paradigme newtonnien » succèdera au « paradigme ptoléméen » avant d'être lui-même remplacé par le « paradigme einsteinien ». L'essentiel est de savoir que le paradigme est le cœur de ce qui constitue la vision du monde, d'une société à une époque donnée.

Les analyses et les théories des sociologues autorisent la distinction entre deux grandes familles de paradigmes ou de schémas d'explication ou de compréhension des phénomènes.

Dans un premier groupe de paradigmes, le comportement (d'un acteur collectif ou individuel) est expliqué par un schéma causal (le comportement est dû à (causé par) tel facteur) ; le phénomène social est décrit comme le résultat presque exclusif d'éléments antérieurs au comportement; il est rapporté par exemple aux structures sociales et expliqué par des causes efficientes qui l'ont provoqué (faits sociaux antérieurs). Le chercheur «traque» les conditions de possibilité ou d'émergence du phénomène: les faits ou les acteurs sont référés au système social existant. Il y a toute une dimension structurée du social qui est mise en jeu. Cela signifie que les phénomènes ne se produisent pas au hasard mais dépendent de conditions réunies.

Dans un second groupe de paradigmes, le comportement est expliqué par un schéma où les intentions des acteurs ainsi que la représentation qu'ils ont des moyens pour réaliser ces intentions ont un rôle essentiel. Le phénomène social est décrit comme le résultat ou l'effet émergent de la juxtaposition ou de la composition d'un ensemble d'actions. Et le chercheur saisit le sens de la réalité sociale dans l'action même où elle se produit, même s'il n'ignore pas totalement les causes et les effets observables enjeu. Les actes des acteurs sont essentiellement expliqués par les finalités recherchées, encore qu'on puisse recourir à des éléments antérieurs aux actions (structuration du système de préférence, choix des moyens pour obtenir les fins désirées ...). On est ici dans une dimension processuelle et actancielle des phénomènes sociaux. Cela veut dire qu'on considère la société comme produite toujours par l'action humaine, les conflits, les interactions sociales au jour le jour.

Le groupe des paradigmes déterministes est opposé facilement à celui des paradigmes interactionnistes. Peut-être que les lignes de démarcation sont aujourd'hui plus formelles que réelles; car la plupart des sociologues ont compris que les paradigmes ne s'excluent pas mutuellement : ils représentent des façons différentes d'aborder et d'analyser la réalité. Les objets d'étude eux-mêmes contribuent à imposer de préférer tel paradigme à tel autre; il en est de même des instruments disponibles de recherche, des ressources matérielles, de la personnalité des chercheurs. Il est pour cela difficile aujourd'hui qu'un sociologue se fige dans un seul moule de pensée, connaissant les paradigmes de la recherche sociale. Quels sont les différents paradigmes utilisés pour analyser les phénomènes sociaux?

À côté des deux grands groupes, il faut signaler un troisième dont l'ambition pour la recherche est de découvrir ce qui est vraiment essentiel dans l'action sociale et les phénomènes humains, et un quatrième qui recherche les contradictions posées comme l'essence de la réalité.

3.1. Les paradigmes

3.1.1. Les paradigmes à la recherche de l'essentiel

3.1.1.1. La typologie

La construction d'un type idéal passe par la capacité de synthétiser les traits caractéristiques distinctifs d'un phénomène, d'une catégorie de personnes ou de choses, au-delà des variations observables dans ses manifestations particulières et de percevoir de nouvelles variantes du même phénomène ou du même groupe de personnes ou de choses. Une typologie implique que le phénomène présente (ou qu'on y découvre) plusieurs dimensions ou aspects et ne se présente point sous forme d'un continuum unique. Max Weber a donné un bel exemple devenu classique de typologie à travers *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*; Maurice Duverger avec la distinction entre partis de cadres et partis de masse.

3.1.1.2. La phénoménologie

Les théoriciens de la phénoménologie dont Edmund Husserl soutiennent que les phénomènes n'apparaissent pas aux acteurs, ils sont vécus par eux. Par conséquent, c'est l'expérience vécue qu'il faut saisir. La phénoménologie privilégie ainsi le point de vue des sujets de l'action (les acteurs par rapport aux spécialistes qui les observent). Elle accorde l'importance à l'interprétation que le sujet donne des événements qu'il vit. Elle favorise l'intuition «synthétique» (ou «reconstituante») et l'expérience vécue là où la démarche hypothético-déductive procède à un raisonnement fondé sur

l'observation de constances. Le chercheur porte son observation rigoureuse sur l'expérience vécue en vue d'en extraire les caractères les plus significatifs. Il découvre, grâce à la réflexion, ce qui dans un phénomène demeure essentiel.

3.1.1.3. L'historicisme

L'historicisme, écrit Gingras (1993 : 134), part du principe que «l'histoire se répète» et que maints phénomènes sociaux se «régénèrent» d'année en année, de génération en génération. Sont identifiables des «boucles de causalité» qui se succèdent sans cesse et tendent à perpétuer dans l'avenir (par inertie, tradition et socialisation des générations montantes) les causes historiques qui les ont d'abord créées. Ainsi, telle vague d'immigrants tendra à transmettre aux générations suivantes ses préjugés sur le pays d'adoption.

Le paradigme historiciste est utile pour comprendre les révolutions historiques et aussi pour saisir les enjeux des débats où l'on fait appel à un «retour aux sources», ceux où la modernisation se heurte à des modes d'organisation politique, économique et sociale, hérités d'une période antérieure.

3.1.1.4. L'herméneutique

Si elle était au Moyen-âge l'interprétation des textes sacrés, pour rechercher le sens de la proclamation de la parole de Dieu, aujourd'hui, sous le nom de *sémiologie*, elle est devenue la science de l'interprétation des signes comme éléments symboliques d'une culture. Cette science cherche à découvrir le « sens profond » et souvent caché des phénomènes, à partir d'un examen attentif des « façons de dire » ou des « façons de faire » (Cf. les travaux de Paul Ricœur). «L'herméneutique, écrit François Pierre Gingras (idem : 113), guide donc l'analyse des intentions des acteurs et actrices, de même que la signification symbolique des comportements sociaux ». Ainsi, l'herméneutique de débats électoraux peut en faire ressortir l'argumentation tout comme celle des documents historiques pour comprendre les enjeux idéologiques d'une époque.

3.1.2. La recherche des contradictions

3.1.2.1. La dialectique

C'est une démarche qui part de l'idée de la présence de contradictions dans la réalité elle-même. Elle recherche les incohérences des choses, les oppositions, les ambivalences qui constituent souvent l'essence de la réalité.

Elle se veut empirique par une certaine façon de recueillir les données concrètes en même temps qu'elle est une tentative d'explication des faits sociaux.

La méthode dialectique n'a pas le monopole de la recherche concrète; mais elle essaie, à la différence d'autres méthodes, de construire le lien entre des éléments contradictoires et d'unir ce qui paraissait séparé, éparpillé, incompréhensible. Elle s'élève contre le fait de considérer des éléments observés de la réalité comme des concepts abstraits, telle par exemple la notion de valeur d'échange d'un produit.

Selon Gingras (idem : 134), pour l'essentiel, elle consiste «à saisir les faits d'abord dans leur devenir, c'est-à-dire dans leur mouvement dynamique (et historique) plutôt que dans leur état statique; ensuite dans le complexe global dont ils font partie plutôt qu'en faisant abstraction de cette totalité; enfin dans leurs contradictions apparentes, qui seules peuvent révéler la réalité sociale. La méthode dialectique privilégie l'analyse des rapports sociaux sous leurs multiples angles et cherche à démêler ces angles les uns par rapport aux autres sous l'éclairage de leurs contradictions».

En fait, on postule que le sens profond des phénomènes sociaux se cache dans les contradictions. Le chercheur doit traquer et «débusquer» les contradictions en procédant par recoupements. Il est amené à s'engager dans l'action sociale, passant successivement d'un élément à l'autre des phénomènes sous analyse.

La contradiction dialectique a le sens d'un paradoxe de composition d'actions : ainsi, selon Marx, les bénéfiques individuels que, dans le capitalisme, les acteurs retirent de leurs actions sont nécessairement accompagnés d'un coût collectif non désiré. Le capitaliste est comme condamné à une baisse tendancielle du taux du profit.

La méthode dialectique considère que toute situation d'interdépendance ou d'interaction est définie par un contexte social et institutionnel donné. Du point de vue idéologique, la dialectique postule que le changement est inévitable.

3.1.2.2. L'analyse archéologique

Elle recherche les mécanismes à l'origine des phénomènes sociaux en allant plus en profondeur, au-delà des explications traditionnelles disponibles. Ce paradigme permet, par exemple, de faire l'archéologie des savoirs, de faire une critique radicale des sciences humaines (*Les Mots et les choses* de Michel Foucault 1966), de faire une analyse des institutions répressives (l'asile, la prison) dans *Surveiller et punir. Naissance de la prison* de Michel Foucault (1975) ou une analyse des conditions d'apparition de la prison et de percevoir celle-ci comme produit de l'ordre social mais aussi comme le produisant (Jacques Laplante 1986, *Prison et ordre social au Québec*).

3.1.3. La recherche de la cohérence logique (les paradigmes de type déterministe)

« *La recherche de la cohérence logique privilégie l'accumulation et l'organisation des connaissances en un ensemble cohérent coiffée par une théorie générale* » (François Pierre Gingras, op. cit. :127). Voici des paradigmes qui découlent de cette approche

3.1.3.1. Le fonctionnalisme (la relation de type fonctionnel)

- Qu'est-ce que le fonctionnalisme?

La notion de fonction a été empruntée à la biologie notamment par Durkheim (1895). A la manière des organes dans l'organisme (le foie, les reins, le cœur, les poumons, l'estomac, etc.), les individus et les institutions remplissent dans la société des fonctions irréductibles aux causes ou circonstances qui les ont fait apparaître. Les fonctions s'analysent par référence à leur contribution au fonctionnement de l'ensemble, du tout. On a qualifié d'«holistique» cette recherche de sens qui pose des questions du genre: «Quelle est la fonction de l'école dans une société capitaliste ?», «Quelle est la fonction du droit dans la société ? », Aujourd'hui les fonctionnalistes les plus globalisants ont dépéri pour laisser plus de place aux analyses différentielles des fonctions, aux analyses plus localisées mettant en relation des sous-ensembles et des ensembles spécifiques.

Le fonctionnalisme est une démarche qui consiste à saisir une réalité par rapport à la fonction qu'elle a dans la société ou par rapport à son utilité. Ce qui entraîne que, mentalement, tout fait social est rapporté au système social tout entier; et on postule que les éléments sociaux et culturels remplissent des fonctions sociales et que ces éléments sont indispensables. Le fonctionnalisme cherche à expliquer les phénomènes sociaux par les fonctions que remplissent les institutions sociales, les structures des organisations et les comportements individuels et collectifs. On parle du caractère fonctionnel ou dysfonctionnel d'une institution.

Malinowski est le père du fonctionnalisme et le représentant de la conception la plus rigide. R.K. Merton, un des représentants les plus éminents du fonctionnalisme, fera observer que des usages et des sentiments sociaux peuvent être fonctionnels (utiles, adaptés à leur but) pour certains groupes et ne pas l'être pour d'autres dans la même société, que des survivances sociales, des coutumes, peuvent exister sans avoir des fonctions précises à remplir.

Cela dit, Merton est fonctionnaliste, et retenons avec lui et les autres que l'idée de fonction permet de constater la façon dont une institution fonctionne dans le système social auquel elle appartient; l'idée de fonction permet d'analyser certaines situations, de fournir des observations, de repérer les dysfonctionnements.

La méthode fonctionnaliste a un intérêt concret: elle permet d'observer les phénomènes ou les institutions, de tenir compte de l'interdépendance de ces phénomènes ou de ces institutions et de leur lien avec la société globale. Mais elle est quelque peu limitée au plan de l'explication. En effet, expliquer un phénomène social, ce n'est pas avant tout en démontrer l'utilité; la fonction d'une institution par exemple n'apprend pas forcément la raison qui l'a fait naître. Durkheim préfère que l'explication se situe au niveau de la cause efficiente.

- Fonctionnalisme et idéologie

Le fonctionnalisme dans sa forme modernisée et relativisée par Merton et structurée par Parsons a connu un grand succès en France et surtout aux États-Unis: il apparaît intéressant d'autant qu'il permet de voir comment fonctionne une institution. En fait, l'idéologie qui le porte ou le couvre a permis de s'opposer au marxisme avec ses conflits (notion de lutte de classes) et son avenir révolutionnaire. Comme, le souligne Madeleine Grawitz (1986), «Théorie du dynamisme (cela fonctionne), de l'utilité (ça sert), d'équilibre rassurant et d'optimisme (on néglige les dysfonctions), le fonctionnalisme réunissait vraiment les qualités adaptées à la mentalité américaine».

3.1.3.2. *Le structuralisme (la causalité structurale)*

- La notion de structure

Par la notion de structure, on insiste sur l'idée d'un ensemble de caractères interdépendants, de groupes de relations. Une structure est un ensemble de rapports qui fait l'unité d'un groupe social : on parle de la structure économique d'un pays, de la structure interne d'un parti politique.

Une structure est en réalité la théorie d'un système et non un fait d'observation; elle est une construction qui se situe au-dessus des phénomènes pour en rendre compte; c'est un modèle, c'est-à-dire une représentation formelle de groupes de relations. La structure est un mode d'agencement entre deux ou plusieurs éléments ; et c'est cette structure qui confère une signification à chaque élément et à l'ensemble.

- Le structuralisme

Panofsky (1967) montre qu'il existe une homologie entre l'articulation logique de la philosophie scholastique et celle des plans des cathédrales gothiques: l'une et l'autre relevant d'une même structure de pensée, traduisent l'affinité structurale qui existe entre les divers aspects d'une totalité historique.

De la même façon, les éléments (groupes, classes ...) doivent certaines de leurs caractéristiques à la position qu'ils occupent dans un ensemble structuré. Ainsi, des éléments qui occupent au sein de deux ensembles des positions homologues doivent à cette position des caractéristiques communes. Le structuralisme, c'est une démarche de l'esprit qui consiste non pas à retrouver une structure qui existerait par elle-même, mais à définir les éléments d'une structure, à découvrir une structure sous-jacente. Découvrir une structure, c'est établir une cohérence interne, une permanence dans le temps entre des éléments.

Le structuralisme veut dégager les règles d'association qui lient les phénomènes sociaux les uns aux autres; il s'intéresse non pas aux éléments d'un phénomène mais à ses structures. En anthropologie par exemple, la démarche structurale est née du besoin pratique de comparer, de classer, de trouver une dénomination commune aux informations diverses recueillies. Avec le structuralisme, on cherche «les déterminants structurels». Dans une perspective structurale, pour expliquer un phénomène ou un élément du système social, on cherche à savoir dans quel type d'agencement il doit être considéré et avec quels autres éléments, dans quel champ il est pris.

Le concept de champ intègre l'idée de structure, comporte une dimension structurelle associée à une dimension stratégique. Pour Pierre Bourdieu, un champ est un microcosme social de positions inégales occupées par différents groupes d'agents en lutte pour se positionner au mieux les uns par rapport aux autres dans ce champ ou pour conquérir une position meilleure avec les avantages associés à ces positions. Quivy et Van Campenhout(2006 : 88) signalent, à type d'exemple, que « les choix d'un journal en matière de « Une » et la tendance à rechercher des scoops s'expliquent en grande partie par la position structurelle du journal par rapport à ses principaux rivaux au sein du champ journalistique ». Autre exemple : « les comportements d'un cadre dans une entreprise s'expliquent en grande partie par sa position dans l'entreprise par rapport aux autres membres du personnel avec qui il est en concurrence, dont il brigue éventuellement la position ou qui mettent la sienne en péril ».

C'est à croire que les prises de position et les stratégies des uns et des autres sont liées à leur position structurelle dans l'ensemble d'un champ donné, et tout dépend de la structure générale du champ et de la nature des luttes qui le traversent.

Le structuralisme apporte sa richesse dans l'explication des phénomènes sociaux. Il reste que, dans le structuralisme, la tendance peut être trop grande de privilégier la structure en laissant de côté une certaine élasticité ou une certaine plasticité des structures, les contradictions internes et l'action du temps. La tendance est d'exclure la pensée dialectique et d'exagérer l'importance des stabilités. Pour cela, le structuralisme semble plus applicable aux sociétés anciennes, avec des survivances importantes, qu'aux sociétés modernes, encore que dans celles-ci, il y ait des permanences et des survivances, et que dans celles-là on trouve aussi le mouvement et le changement.

3.1.3.3. L'analyse systémique

L'analyse systémique élabore une représentation (ou un modèle) logique d'un objet concret total en tant qu'il est organisé, qu'il est un tout, une entité avec des composantes. Le fonctionnement de cette réalité repose pour beaucoup sur les liaisons ou les relations entre ses composantes ou les éléments qui la constituent, lui donnent son unité et lui maintiennent son identité en dépit des changements qui peuvent survenir. Par exemple, l'analyse du système politique ivoirien passe par l'étude des relations entre les composantes que sont la population, les partis, les groupes de pression, le gouvernement, l'assemblée nationale, l'administration, etc., qui exercent les fonctions d'initiative, de médiation, de décision, de légitimation et de rétroaction.

Etudier un phénomène social à partir du concept de système revient à s'interroger sur les liens qui existent entre ses différentes composantes qui interagissent et s'ajustent constamment ainsi que sur la manière dont il régule ses liens avec son environnement. Ainsi, les comportements d'un individu impliqué dans une organisation (entreprise, école...) « ont un impact direct ou indirect sur les comportements de l'ensemble des autres, de sorte qu'à chaque changement dans le comportement de l'un d'entre eux, c'est, de manière plus ou moins sensible, l'ensemble du "système" qui se réajuste » (Van Campenhoudt / Quivy, 2011 : 93-94). A terme, les interactions constituent "un système" de fonctionnement auquel on s'habitue, s'attache et qu'on protège contre des perturbations extérieures.

D'un point de vue pratique, on peut faire remarquer que l'analyse systémique intelligemment utilisée permet de tenir compte à la fois du contexte, des intrants, du processus et des produits (en abrégé CIPP). Mais il se prête aussi à une utilisation idéologique. En effet, le paradigme systémique adopte facilement les valeurs du mode de production dominant et élabore une explication des conditions nécessaires pour maintenir le système en place.

3.1.4. La recherche du sens, de l'acteur et du sujet (les paradigmes de type actionnaliste et de type interactionniste)

Les acteurs sociaux agissent et leurs actions sont intentionnelles et stratégiques, donc leurs comportements ne peuvent être réduits à des effets de structure et de système. Les phénomènes sont donc expliqués comme des composantes et des résultantes de ces actions. Dans cette logique, les systèmes sociaux qui déterminent les actions sont le produit de ces actions : il y a une causalité circulaire entre structure sociale et action sociale. Les situations étudiées sont le résultat des interactions entre l'ensemble des protagonistes.

3.1.4.1. Le constructivisme

Sans renier la prédominance des structures sociales et des aspects macro-sociaux de la réalité, le constructivisme de Pierre Bourdieu, Norbert Elias, Anthony Giddens et autres est critique d'une conception passive des acteurs, en tout cas, d'une tendance des théoriciens de la reproduction à réifier les réalités sociales (la structure sociale, le système scolaire...). Le constructivisme renvoie à l'idée que les réalités sociales qui apparaissent « naturelles » sont en fait le produit d'un apprentissage intériorisé et donc font l'objet d'une construction permanente. Autant dire que, dans le cadre constructivisme, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs.

La pensée constructiviste pose que la plupart des comportements, des attitudes et réactions sociales, comme la fréquentation des lieux de marché, la fréquentation des spectacles, comme l'achat et la lecture de tel ou tel quotidien, comme le goût, la façon de parler, de faire le distingué, l'adhésion ou la soumission au pouvoir ne tombent pas du ciel, ne sont pas des données immédiates naturelles, ils sont le fruit de notre inscription dans une position particulière du jeu social, le résultat de notre appartenance à un champ ou domaine d'activité sociale, ils sont construits par et de notre place dans le théâtre social de la vie.

Et si le social est un champ de forces, un espace de luttes de rapports de domination entre individus, entre groupes, entre champs, il est aussi lieu d'affrontements de savoirs, des habitus, des symboles, des aspirations, des intérêts en jeu. Au-delà des logiques pratiques, s'engagent des rapports de force pour éclairer et dégager des rapports de sens par l'éclosion d'une pensée pragmatique des groupes dominants afin de distiller des valeurs servant leurs intérêts.

Par exemple la simple (en apparence) consommation des médias, des journaux n'est pas dans ce sens un acte banal dénué de signification et d'intérêt. Elle participe à et du choix d'orientation sociétale désirée, à la promotion d'une vision du monde visé plus juste, plus égalitaire, plus démocratique. Et une étude (une thèse notamment) de la consommation des quotidiens doit avoir conscience de rechercher et de faire voir clairement le « jeu » auquel elle joue de dé-voiler la réalité de la société à un moment précis de son histoire.

3.1.4.2. L'actionnalisme et la sociologie du sujet

L'actionnalisme sociologique d'Alain Touraine se présente comme une théorie de l'action ; il met au centre de sa lecture du social l'acteur social, porteur de projet et luttant pour imposer ses valeurs, ses idéaux, ses normes. Il se bat pour revendiquer un ordre différent des choses et des situations.

D'ailleurs pour Touraine (2007), *Penser autrement*, c'est réaliser qu'« Intentionnalité de l'action et caractère historique de sa présence et de son emploi sont les deux principes sur lesquels reposent les sciences sociales... » (p.32) ; c'est définir « l'acteur social comme capable de s'affirmer lui-même et de défendre ses droits en tant que finalité principale de sa propre action » (p.58). Ce renversement est clair : « Ce n'est pas le rapport à la situation qui définit l'acteur ou l'individu ; c'est la liberté créatrice offerte ou refusée à un individu qui définit le mieux une situation » (p.159).

La scène sociale est ainsi le théâtre de conflits opposant des acteurs, des mouvements sociaux voire politiques différents, distincts du fait de leurs connaissances, de leurs analyses et engagements, de la capitalisation des richesses, de leurs volontés de faire émerger ou d'imposer des modèles culturels divers au cœur de la société. Et si Touraine (2013) affirme aujourd'hui, depuis la crise financière, *La fin des sociétés*, ce n'est pas pour céder à la peur du chaos, c'est avant tout pour faire « l'annonce d'un commencement : celui d'un autre type de vie collective et individuelle fondé sur la défense des droits humains universels contre toutes les logiques d'intérêt et de pouvoir ».

S'appuyant sur les travaux de Touraine et s'en démarquant, François Dubet (1994) élabore la *Sociologie de l'expérience*. Celle-ci avance l'hypothèse de la sédimentation d'un *quant à soi* se représentant comme irréductible aux rôles sociaux incarnés. L'émergence et la consolidation d'un tel « Je » empêche l'individu d'être totalement son rôle ou sa position.

Au dire de Touraine, toujours dans *Penser autrement*, le « Je » découvre qu'il a bien souvent vécu sous le regard d'un autre, qui n'est pas en fait son ombre, car souvent, c'est nous qui nous sentons être la sienne. Le « Je » s'affirme et s'affiche comme un être social, peut-être davantage par ses relations avec lui-même que par sa position dans la société. Sans doute, celle-ci permet de prévoir des conduites commandées par le niveau social mais on réalise bien que c'est le poids de ses conduites morales qui commandent en fait la plupart de ses actes. C'est dire que le « Je » se reconnaît comme un acteur autonome, libre et responsable de ses propres conduites. Il agit en construisant sa capacité de résistance et de liberté. Il est porteur d'une conscience qui est une exigence vis-à-vis de lui-même, la reconnaissance de sa responsabilité par rapport à lui-même, et donc de ses droits au sein de la société. Il a un rapport à soi qui ouvre sur le rapport à l'autre, qui le fait sujet ; il est porteur de droits universels. Dans la société il se positionne comme sujet qui décide par et pour lui-même de ce qui lui convient et pour le contrôle des orientations de la société.

La sociologie du sujet soutient que « Ce qui est le plus désiré, c'est la reconnaissance des individus et des groupes comme portant en eux-mêmes le droit d'être reconnus et respectés par-delà toutes les lois et toutes les normes secrétées par les institutions » (p.15).

On comprend dans cette logique de l'actionnalisme et de la sociologie du sujet que des actes banals d'achat et de lecture de quotidiens d'opinion, donc de consommation, tout comme de production elle-même de ces journaux, soient à la

vérité des actes citoyens de responsabilité pour se positionner comme sujet qui décide pour lui-même; qui remonte du banal vécu vers le sens de la vie, en tant que sujet, pour prendre sa part de lutte dans le contrôle des orientations sociétales, dans la production de la société. Ce n'est pas rien.

Et une recherche importante de sociologie ne peut pas omettre de faire apparaître ces éléments importants, cachés sous le voile de la banalité quotidienne des lectures et autres consommations apparemment sans conséquences particulières.

3.1.4.3. L'individualisme méthodologique et l'approche stratégique

L'individu est analysé en tant que produit social de causalités multiples (causalités historiques et structurales) et en tant qu'acteurs en situation disposant de «marges de manœuvre» et de «possibilités stratégiques ou tactiques» plurielles.

Michel Crozier (1977), avec l'analyse stratégique des organisations, a introduit le concept de zone d'incertitude, qui présente un intérêt. En effet dans leurs interactions, les acteurs qui maîtrisent des enjeux importants pour d'autres trouvent une source de pouvoir sur les autres dans l'incertitude où ils les laissent.

Le chercheur décèle, pour chaque protagoniste, ses différentes zones d'incertitude et identifie quels autres protagonistes les contrôlent. Il pourra ainsi reconstituer le jeu des rapports de force, avec les contraintes et les ressources de chacun, avec les alliances et les stratégies possibles.

Il y a une forte convergence entre sociologues proposant une «approche stratégique» centrée sur des organisations et les «systèmes d'action» qui leur correspondent. Des auteurs comme Raymond Boudon (1977) mettent fortement l'accent sur les capacités de calcul, d'appréciation du gain-coût de l'acteur en situation, pris dans des déterminations sociales. Boudon est théoricien de l'individualisme méthodologique.

3.1.4.4. La théorie de la décision

La théorie de la décision fait une part belle à l'acteur par rapport à la structure sociale. La décision est présentée comme le résultat de la juxtaposition ou de la composition d'un ensemble d'actions, c'est-à-dire de comportements quotidiens orientés vers la recherche d'une fin. Ainsi la théorie de la décision postule que toute décision résulte de choix, de classement des conséquences anticipées des diverses actions possibles. Elle postule que les acteurs tiennent compte de l'environnement «certain» (prévisible), plus ou moins «risqué» ou totalement «incertain» (imprévisible). En d'autres termes, le milieu social est pour l'acteur un point de référence à partir duquel il s'efforce de mesurer les avantages, les désavantages ou les risques de sa décision.

La décision présente de l'intérêt surtout par rapport à ses conséquences mesurables. La théorie de la décision intéresse l'étude des modèles de choix politiques.

3.1.4.5. La théorie des jeux

Elle est un outil utile pour étudier les situations où plusieurs acteurs ont à prendre une décision dont dépend un résultat qui les concerne tous. On y recourt pour les questions relatives à la concurrence économique et aux conflits politiques, militaires, sociaux; les négociations constitutionnelles en sont un exemple. «Un jeu», écrit Gingras, comprend des «joueurs» (chacun cherchant à prendre des avantages dans un débat où les règles sont établies), une "procédure" (les règles du jeu), un «environnement» (dont le caractère est soit «certain», «risqué», soit «incertain», le risque s'exprimant sous forme de probabilités), des «tactiques» (les décisions des joueurs), des «gains» et «pertes» (les résultats quantifiables pour chaque joueur). La théorie des jeux considère toujours les procédures de recherche d'équilibre lorsqu'il y a conflit, c'est-à-dire une situation finale qui serait acceptable pour tous les joueurs, y compris les perdants, qu'il s'agisse de participants à un conflit national ou international ou de partis se livrant une lutte «électorale».

Conclusion

Les paradigmes sont des moyens de connaissance et d'analyse des phénomènes sociaux. Ils régissent le choix des stratégies de vérification et le choix des instruments de collecte des données qui servent à vérifier empiriquement les théories.

3.2. Les stratégies de vérification

La stratégie de recherche ou de vérification est un choix général sur la façon de déployer les ressources pour résoudre le problème posé. C'est le choix qu'on fait par rapport au nombre de cas à utiliser et au type de recherche à réaliser pour assurer la vérification la plus complète possible de l'hypothèse.

Le choix de la stratégie de vérification est par conséquent quelque chose d'important parce que de cette décision dépendent la détermination de la nature de l'observation à faire, le type d'information à recueillir et le type de traitement de données à effectuer.

3.2.1. Les types de stratégies de vérification

On ne choisit pas au hasard une stratégie de vérification. Chacune suppose une idée sur la nature des faits considérés; et le choix dépend de la problématique et de l'hypothèse formulée. On rencontre généralement sept types de stratégies de vérification.

3.2.1.1. La stratégie de recherche expérimentale provoquée

Elle est celle d'une observation provoquée où le chercheur contrôle et manipule à la fois la variable indépendante et la variable dépendante.

Il peut manipuler les facteurs d'intervention pour en déterminer les effets possibles sur l'objet de l'intervention. Habituellement, cette stratégie n'est pas couramment utilisée en sciences humaines et sociales mais plutôt en sciences de la nature.

3.2.1.2. La stratégie de vérification expérimentale spontanée ou quasi expérimentale

Elle est celle où le chercheur ne manipule que la variable indépendante, ne vérifie que les conditions d'intervention de la variable indépendante; il ne maîtrise pas la variable dépendante et se contente d'observer ses réactions aux stimuli provoqués par la variable indépendante.

La stratégie de vérification consiste bien souvent à observer deux groupes semblables choisis (possédant les mêmes caractéristiques). Le groupe expérimental est celui sur lequel on fera agir la variable indépendante (l'épreuve). Le groupe de contrôle ou groupe témoin est celui sur lequel on ne fera pas agir la variable indépendante. A la fin de l'expérimentation on compare les résultats des deux groupes. Si le comportement du groupe expérimental a varié en fonction de l'expérimentation et que celui du groupe témoin n'a pas varié, on peut en déduire que la variable indépendante a eu un effet sur le comportement du groupe expérimental.

3.2.1.3. La stratégie de l'enquête

Elle est assurément l'une des stratégies les plus sollicitées dans les sciences humaines et sociales. Dans cette stratégie, le chercheur ne contrôle aucune des variables en cause. En général, l'enquête qui est une quête d'informations réalisée par interrogation systématique de sujets d'une population déterminée favorise l'utilisation du questionnaire, du sondage et de l'entretien (interview).

L'enquête permet de disposer d'ensembles statistiques. Ainsi, celui qui s'intéresse aux choix individuels doit mettre en relation, par des méthodes statistiques, des préférences, des intentions ou des choix réels avec des catégories d'acteurs.

Sans manipuler concrètement la variable indépendante, intellectuellement le chercheur le fait quand par exemple il veut vérifier s'il y a une réduction du taux d'accident à Abidjan (Côte d'Ivoire) depuis l'interdiction d'utiliser les portables en conduisant sur les routes. Les données statistiques fournies par l'enquête permettent d'avoir une réponse assez précise : savoir si la variable indépendante (interdiction de l'usage de portable à bord du véhicule) a une incidence sur le comportement des conducteurs (variable dépendante). Voilà pourquoi Gordon Mace et François Pétry ont pu dire que l'enquête quantitative ou corrélative s'apparente à la vérification expérimentale spontanée (op. cit : 79).

3.2.1.4. La stratégie de l'observation

Le travail du chercheur consiste essentiellement à observer dans le milieu naturel le réel, un individu, un groupe ou des groupes en pleine action et à découvrir les facteurs qui influencent. L'observation *in situ* permet de constater de façon directe, *de visu*, des faits particuliers et de faire un prélèvement quantitatif en vue de comprendre des comportements et des attitudes.

On parle d'observation documentaire quand il y a observation ou étude de données documentaires et de données secondaires.

3.2.1.5. La stratégie de l'étude de cas

C'est une stratégie de vérification fréquemment utilisée en sciences humaines et sociales. L'étude de cas est définie par Robert Yin (1989) comme « enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans lequel des sources d'informations multiples sont utilisées » (Yin cité par Alex Mucchielli 2002 : 77). Le chercheur a la latitude de décrire un phénomène dans toute sa complexité en prenant en compte un nombre important de facteurs. L'étude de cas convient pour les recherches de types diachroniques, processuels et contextuels.

Dans l'étude de cas, le chercheur n'agit pas sur les variables en cause; il cherche seulement à observer les interrelations possibles entre ces variables. Au lieu de porter son investigation sur un grand nombre de personnes, le chercheur étudie un nombre limité de cas considérés comme significatifs. Son objectif est de comprendre en profondeur une situation sociale, un groupe de personnes, un individu.

Le chercheur peut décrire un cas unique (par exemple, analyser en profondeur le cas d'un candidat dans une circonscription électorale urbaine) pour vérifier la vraisemblance des explications théoriques de ce phénomène; ou il peut faire une étude descriptive à cas multiples pour les comparer (par exemple, étudier les besoins des personnes âgées vivant au village). Dans les deux cas, il s'agit bien de faire la description de situation. L'étude de cas est l'archétype de la description de situation.

À la différence de la stratégie de vérification qu'est l'enquête, l'étude de cas, le plus souvent, favorise davantage l'utilisation de l'observation documentaire pour la collecte de l'information, sans exclure bien entendu les autres instruments comme l'entretien, l'observation directe. L'étude de cas ne permet pas de généraliser facilement ; en revanche, elle favorise une analyse plus approfondie d'un phénomène donné.

3.2.1.6. La stratégie de recherche de développement

La recherche de développement vise à mettre au point ou à améliorer des interventions précises dans le milieu. Cette stratégie s'applique à des questions de recherche de type « Comment améliorer le dépistage du cancer du sein ? » ou « Comment améliorer la communication intérieure dans tel service ? » ou « Comment assurer par une stratégie de communication le développement des espaces verts en milieu urbain ? » ou « Comment renforcer l'input de l'opinion publique sur les décisions gouvernementales ? ». En général, la recherche de développement ne vise pas à vérifier des hypothèses théoriques. Elle ne convient donc pas aux problématiques de recherche telles qu'elles sont présentées dans ce manuel pour les sciences sociales et humaines.

3.2.1.7. La stratégie de recherche de simulation

Cette recherche a pour objectif de simuler le comportement d'un système en agissant sur les variables du modèle construit pour représenter ce système. On peut l'utiliser par exemple pour vérifier certaines hypothèses de comportements de groupe, vérifier ainsi que le comportement tac-au-tac est une stratégie gagnante dans certains jeux où la rationalité individuelle imposerait à chaque joueur de choisir une stratégie de non-coopération alors que la rationalité collective voudrait qu'on choisisse une stratégie de coopération.

La recherche de simulation n'est pas facilement applicable dans les conditions habituelles de la recherche en science sociales, notamment en science politique, en ethnographie, etc.

3.2.2. Quelle stratégie de vérification choisir ? Recherche corrélative ou recherche par étude de cas ?

Le bon sens, le jugement et la connaissance du sujet sont utiles pour le choix de la stratégie de vérification. Celui-ci dépend également de la façon dont le problème aura été posé, de sa nature, de la nature de la relation postulée en hypothèse, du choix des variables et des indicateurs retenus, et finalement de la nature et de l'accessibilité de l'information nécessaire pour

la démonstration. En fait, une stratégie est de qualité si elle a la capacité de confronter l'hypothèse aux faits réels.

Concrètement, quand est-ce qu'il faut faire le choix d'une recherche quantitative (expérimentale, quasi expérimentale, corrélationnelle) ou/et le choix d'une recherche qualitative par l'étude de cas? Sur la base de quels critères ? Quatre critères principaux sont donnés à la page 85 de l'ouvrage de Gordon Mace et François Pétry.

La nature des données recherchées

Si la nature du problème exige qu'on dispose de données quantitatives (numériques en particulier), il est indiqué de faire appel à une stratégie de recherche corrélationnelle avec possibilité d'utiliser des outils statistiques. A l'inverse, si la nature du problème impose la collecte de données qualitatives, il faut penser à procéder par une étude synthétique par voie d'étude de cas.

La nature de l'hypothèse

Si l'hypothèse prédit une variation dans le niveau de la variable dépendante (effet, résultat) à la suite ou en fonction d'une variation dans le niveau d'une ou plusieurs variables indépendantes, il convient alors de recourir à la *stratégie corrélationnelle* et à l'analyse statistique. Si l'hypothèse n'est pas exprimée en termes de co-variation de niveaux, il est peut-être alors préférable de choisir une stratégie de recherche synthétique par voie d'étude de cas.

La nature de la variable dépendante

Lorsqu'on a une seule variable dépendante ou plusieurs variables dépendantes non reliées entre elles, donc qu'elles peuvent être étudiées tour à tour, une à une, la stratégie de recherche par étude corrélationnelle avec analyse statistique semble convenir. Si au contraire, il y a plusieurs variables dépendantes inter-reliées, l'approche synthétique par étude de cas est peut-être plus appropriée. En fait, tout dépend de l'intensité présumée de l'interrelation entre les variables dépendantes.

La nature et le nombre des variables indépendantes

L'étude corrélationnelle et l'utilisation de l'outil statistique sont recommandées quand il y a peu de variables d'explication (indépendantes). Les choses se compliquent un peu quand le phénomène comporte un grand

nombre de variables d'explication et notamment un grand nombre de variables de contrôles.

Pour utiliser avantageusement les outils statistiques, il faut que le chercheur divise le problème en le simplifiant, et en considérant simplement certains aspects, et trouve des questions de recherche et des hypothèses simples, facilement vérifiables par voie d'analyse statistique pour avoir des éléments de réponse au problème posé.

3.3. Les instruments d'observation et la collecte des données

Les techniques ou les instruments sont des procédés opératoires définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problème et de phénomène en cause.

L'instrument répond à la question « comment? ». C'est un moyen pour atteindre un but ; il se situe au niveau des faits et des étapes pratiques. Chaque instrument a ses particularités et ses limites. Choisir un instrument signifie souvent sélectionner à l'avance le type de matériaux qu'on recueillera. Par exemple, si l'on choisit des instruments ou des techniques psychosociologiques, on aura des représentations, ce que les individus croient, pensent, veulent faire croire. Ces mêmes techniques ne pourront pas appréhender les facteurs objectifs qui conditionnent les représentations des individus. Concrètement, la technique de l'interview est adaptée pour saisir l'image qu'un groupe se fait de lui-même ou d'un autre groupe. Avec des questions comme « Que pensez-vous des étudiants de Criminologie ? » ou « Que pensez-vous des leaders politiques ? », on aura des perceptions et non des explications véritables de ces perceptions. Si l'on veut aller au-delà des représentations, il faut prendre en compte d'autres facteurs.

Un instrument peut être inadapté à un objet. Par exemple, un sondage qui interroge une masse composée d'individus atomisés ne saurait révéler l'importance des relations interpersonnelles, des structures relationnelles. Une étude sur les processus sociaux qui cherche des facteurs explicatifs s'appuiera plus sur les techniques documentaires que sur le questionnaire par exemple. Les mouvements sociaux sont mieux appréhendés par la méthode d'intervention sociologique initiée par Alain Touraine (1978), actualisée par Olivier Cousin et Sandrine Rui (2010).

Il faut noter aussi que la façon d'utiliser un instrument, une technique peut influencer sur les résultats, surtout dans le cas du questionnaire: la façon de libeller les questions est d'importance. Le chercheur doit rester parfaitement conscient de la problématique qu'il engage dans ses questions, s'il veut comprendre celle que les sujets engagent dans leurs réponses.

On retiendra enfin que les techniques de recherche sont classées en fonction de la nature des données qu'elles recueillent. Les techniques dites quantitatives (questionnaire, sondage, échelles d'attitude, analyse de contenu quantitative...) fournissent des données numériques descriptives ou explicatives. Les techniques

dites qualitatives (observation, entretien, étude documentaire, analyse de contenu qualitative ...) recueillent des données non chiffrées, qualitatives, qu'il faut traiter pour dégager et organiser les éléments de signification.

Il est nécessaire de justifier son choix d'instrument de collecte des données ainsi que leurs modalités d'application, afin de savoir comment procéder avant même d'entreprendre la recherche. Par exemple, si l'on recourt à l'analyse de contenu, il faut préciser et parfois justifier les modalités d'application en ce qui concerne l'échantillonnage, l'unité de quantification et les catégories d'analyse retenues.

Dans tous les cas, il est utile de savoir, dès le départ, comment procéder aussi bien au plan de la collecte de l'information que du traitement des données. Celui-ci constitue en effet une étape décisive du travail de recherche, car c'est sur lui que repose ultimement la vérification de l'hypothèse.

L'idée centrale est qu'il convient de concevoir ou de retenir un instrument capable de produire toutes les informations adéquates nécessaires afin de tester les hypothèses.

3.3.1. L'observation directe

3.3.1.1. L'observation non participante

Il s'agit d'observation de *visu*; le chercheur est présent sur le terrain: il perçoit, mémorise, note. Elle concerne des comportements au moment où ils se produisent, tels que les conduites des élèves et des enseignants en classe. Une observation consiste à regarder se dérouler sur une période de temps donné des comportements ou des événements et à les enregistrer. L'observation est liée à l'entretien lorsque le chercheur interroge des informateurs et essaie de contrôler leurs dires par des vérifications. Dans tous les cas, lorsque le chercheur observe ce que les sujets font, on est dans l'observation directe.

Les observations sociologiques portent sur les comportements des acteurs en tant qu'ils manifestent des systèmes de relations sociales et aussi sur les fondements culturels et idéologiques qui les sous-tendent. Cela veut dire que les comportements observés doivent être appréhendés avec (et situés dans) les rapports sociaux dans lesquels les acteurs sont engagés, et être référés au contexte culturel ou idéologique de leur apparition. Par exemple, si l'on voit des personnes en train de se laver les pieds, on n'en déduit pas hâtivement qu'elles le font parce qu'elles se sont salies avec de la boue; il pourrait s'agir de fidèles musulmans qui font leurs ablutions avant la prière. Le chercheur doit être attentif aux conditions d'émergence des conduites et aussi à leur transformation, à leurs effets.

Il faut noter que, de manière générale, l'observation pose problème en sciences humaines et sociales. En effet, dès qu'un être humain observe ouvertement un autre, des interactions psychologiques s'engagent inévitablement entre eux (chacun se sent ou se sait vu et eu). Dans cette situation, il n'y a pas un

observateur et un observé mais bien deux observateurs qui se découvrent et interprètent ce qu'ils voient l'un de l'autre en fonction de ce qu'ils sont, et adaptent en conséquence leur conduite à la situation. La subjectivité entre en ligne de compte dans l'observation. C'est pourquoi, en plus d'une observation flottante (à l'œil nu) on a souvent besoin d'une observation armée (à l'aide d'instruments, de grilles, c'est-à-dire des catégories préétablies). Les grilles sont élaborées de manière sélective en prévoyant les différentes catégories de comportements à observer. Les fréquences et les distributions des différentes catégories de comportement peuvent être calculées pour permettre d'étudier les corrélations entre ces comportements et d'autres variables mises en jeu par les hypothèses. C'est dire que les pourcentages d'apparition des comportements sont parlants et éclairants.

3.3.1.2. L'observation participante et la participation observante

L'observation participante de type ethnographique est usuelle en sciences humaines et sociales. Dans cette observation, le chercheur est amené à participer à la vie du groupe qu'il étudie. Le chercheur se lie à un groupe social concret pour essayer de l'observer comme « de l'intérieur ». Il ne peut être un simple voyeur mais bien un observateur qui étudie une communauté durant une certaine période, en participant à la vie collective. Le chercheur en étudie les modes de vie, de très près, en essayant de ne pas les perturber. La validité de son travail repose sur la rigueur avec laquelle il observe et cherche à vérifier ses hypothèses. L'observateur, parce qu'il est chercheur, parce qu'il a des hypothèses à vérifier, percevra de l'expérience qu'il fait avec le groupe des choses que les autres ne verront peut-être pas.

Des auteurs comme Robert Jaulin dans *Le cœur des choses* en 1983 ont commencé à parler de *participation observante*. Celle-ci concerne le cas où le chercheur adopte une posture pour entrer de plain-pied dans une réalité, il pose des actes concrets et réels de pratique effective, au lieu de se contenter de regarder la situation en observateur.

Qu'il s'agisse d'observation participante ou de participation observante, l'observation présente à un titre ou à un autre les caractéristiques d'une observation inductive, servant à produire des théories ancrées dans la réalité (*grounded theory*, selon les travaux méthodologiques de l'américain Anselm L. Strauss).

Il reste pourtant possible et acceptable de procéder à des observations selon une démarche hypothético-déductive. L'observation centrée autour de quelques thèmes découlant du cadre théorique opérationnalisé permet au chercheur d'orienter son observation vers la collecte de données qui lui donneront l'opportunité de corroborer ou de refuser l'hypothèse de recherche.

3.3.1.3. Le déroulement de l'observation et l'exploitation des données

Quelles sont les étapes d'une observation participante ou non participante ? Les moments importants :

- Contexte de recherche

Le chercheur est habité par des questions précises qui guideront son regard, telles que : « Que vais-je observer ? », « Qui vais-je observer ? », « A quel moment et dans quelles conditions ? », « Vers quel événement ou comportement vais-je focaliser mon attention ? ». Ces questions l'aident à identifier les sites ou les terrains, ou les personnes qui lui permettront de trouver les données pour résoudre le problème à l'étude.

Au cours du processus de collecte des données, le chercheur a l'attitude de quelqu'un qui veut comprendre et non justifier ou expliquer : « Il présume que ce qu'il voit et entend a une signification que sa recherche doit élucider » (Jean Pierre Deslauriers, 1991 : 50).

- Exploitation des données recueillies

Le chercheur structure ses notes et les distingue : en notes descriptives ou de terrain constituées des informations, des données sur les faits, des comportements, des attitudes et des événements observés ; en notes analytiques ou notes réflexives concernant les impressions ou les intuitions que lui suggèrent les données par rapport à sa problématique ; en notes méthodologiques que sont les remarques, les constats, les commentaires sur le déroulement de l'observation, par rapport à sa relation d'observateur à l'observé.

Tout son effort lui permet de prendre en charge des préoccupations majeures comme celles-ci : Que tirer des données observées ? Quel sens et quelle valeur prennent ces observations pour la connaissance scientifique ?

Bref, une étude par observation se présente avec un contexte de recherche, une question de recherche, des instruments de collecte et d'analyse des données.

3.3.1.4. Utilité de l'observation

Cette technique est indiquée pour recueillir, *de visu* et *in situ*, par soi-même, des informations à partir de situations, de comportements ou d'événements observés en train de se produire; ce que ne peut obtenir une enquête par questionnaire ou par entretien; ceux-ci fournissent simplement des opinions ou des représentations sur des situations, des comportements ou des événements. Or, il s'agit de les observer eux-mêmes directement sur une période de temps donné ou selon une fréquence déterminée. En somme, lorsqu'on veut voir produire sous les

yeux des informations dont on ne dispose pas (dans des documents ou par questionnaire ou entretien), une observation est nécessaire.

3.3.2. La recherche-action

La recherche-action est un type d'observation participante dont les objectifs sont plus ambitieux. Ici le chercheur ne se contente pas de s'intégrer au groupe étudié et de l'observer, il entend le transformer. Non seulement il veut savoir et comprendre mais ambitionne aussi de transformer le groupe, objet d'étude. S'il participe à la vie d'un groupe social (un village, une entreprise, un parti politique, etc.), c'est pour observer et pour aider à résoudre un problème ou un conflit qui accable ce groupe ou encore pour réaliser un projet, un changement de comportement. C'est un chercheur-acteur.

En ce sens, la recherche est aussi une action sur le groupe qu'elle étudie et transforme. Il s'agit d'une recherche menée de telle sorte que les acteurs sociaux, sujets de la recherche, s'y trouvent impliqués, eux-mêmes engagés à contribuer à identifier et à élaborer une solution au problème posé. Les sujets deviennent en quelque sorte des chercheurs avec le chercheur lui-même pour l'analyse, la résolution et la théorisation du problème en jeu. A la vérité, la recherche-action est un travail d'équipe de chercheurs qui, « alliant la pensée théorique à l'intervention, travaillent avec des groupes extérieurs à leurs institutions, analysent avec ces derniers les problèmes de leur milieu, les aident à les percevoir plus nettement et à prendre eux-mêmes en charge les secteurs où se vivent les enjeux majeurs de leur vie collective » (Robert. Mayer et Francine .Ouellet, 1991 : 107). Bref, la recherche-action se donne comme objectif de transformer une situation sociale en connaissance. Elle appréhende le sens donné aux représentations collectives de l'action pour mieux comprendre et améliorer les pratiques et accompagner le changement. Sa mise en œuvre comprend un certain nombre d'étapes essentielles. Goyette *et al.* (1984 :53) en indique sept :

- 1- La phase préparatoire et l'établissement des rapports entre les participants
- 2- L'énoncé d'un problème de recherche
- 3- La planification du projet
- 4- La réalisation du projet et la collecte des données
- 5- La présentation et l'analyse des résultats
- 6- La rédaction du rapport de recherche et sa diffusion
- 7- L'évaluation et le retour à l'action

3.3.3. Etudes des données existantes (étude documentaire)

L'étude documentaire (ou observation documentaire ou étude de documents) porte sur des objets dont l'observation est indirecte, et ce grâce aux traces qu'ils ont laissées. Quant à la recherche documentaire, elle permet de rassembler la documentation substantielle sur une question à l'étude et de disposer du maximum d'informations utiles dans un domaine sur le sujet à traiter. Mais son objet direct n'est pas - comme c'est le cas de l'étude de document - de collecter le matériel empirique à analyser en vue de corroborer ou de réfuter une hypothèse, le matériel sur lequel le chercheur fondera ses analyses et résultats. La recherche documentaire est utile dans une recherche pour l'élaboration de la problématique et du cadre théorique, pour la conceptualisation, pour la rédaction de la revue de la littérature, pour la discussion des résultats.

L'étude documentaire permet au chercheur d'avoir ce dont il a besoin pour expliquer ou comprendre un phénomène ; la recherche documentaire met à disposition les informations générales concernant un sujet et un domaine à l'étude.

Ainsi, la recherche documentaire n'est pas à classer parmi les instruments de collecte de données, à côté, par exemple, du questionnaire, de l'entretien, de l'observation, de l'étude documentaire, de l'analyse de contenu, etc.

3.3.3.1. Données documentaires et données secondaires

Le terme «document» renvoie à toute source de renseignements déjà existante à laquelle le chercheur peut avoir accès. Ces documents peuvent donc être sonores (disques), visuels (dessins), audio-visuels (films), écrits (textes), ou des objets (insignes, vêtements, monuments...). L'attention porte ici sur les documents écrits, encore que les autres documents puissent bénéficier du même traitement.

En général en sciences humaines et sociales, le chercheur recueille des documents pour deux raisons. Soit il envisage de les étudier en tant que tels, comme on fait l'analyse sociologique d'un roman ou la sémiologie d'un film. Soit il espère y trouver des informations utiles pour étudier un autre objet, comme par exemple dans la recherche de données statistiques sur le suicide, sur le chômage, ou la recherche de témoignages sur un conflit politique ou social dans les archives de la télévision.

Dans le premier cas, un corpus est constitué qui est l'objet même d'étude. Dans le second cas, il s'agit de mettre en jeu des outils de recueil des informations proprement dites, de récolter des données existantes. Il peut s'agir d'une part du recueil de données statistiques et d'autre part du recueil de documents audiovisuels, de données de forme littéraire provenant d'institutions et organismes publics et privés ou de particuliers.

Les données primaires sont des données que le chercheur recueille lui-même sur le terrain grâce à des instruments appropriés. On nomme «*données secondaire les éléments informatifs rassemblés pour des fins autres que celles pour lesquelles les données avaient été recueillies initialement. Les données peuvent servir de substrat à d'autres recherches* » (Benoît Gauthier et Jean Turgeon, 1993 : 453). Les données à analyser préexistent à la recherche ; elles ont été recueillies par quelqu'un d'autre à d'autres fins. Ainsi des données primaires constituées à des fins précises à l'origine deviennent des données secondaires si elles sont utilisées pour d'autres fins. Par exemple des résultats de sondage, de vote, de rapports de dépense d'organismes gouvernementaux conservés, archivés deviennent des données secondaires s'ils sont utilisés pour des études de thèse.

Les documents sont souvent utilisés par les chercheurs des sciences sociales parce que, publics ou privés, ils constituent des sources d'information riches et diversifiées: articles de presse, archives d'organisations politiques ou syndicales, documents administratifs, délibérations de conseils ou d'assemblées, discours d'acteurs politiques ou sociaux, statistiques administratives ou électorales, tableaux de recensement, documents personnels comme les correspondances, etc.

À la différence des données recueillies par l'observation ou par l'enquête, les sources documentaires ne sont pas élaborées en vue de la recherche. Sédiments ou traces de diverses activités sociales ou privées, les documents sont établis et conservés selon des règles étrangères aux exigences scientifiques et hors du contrôle du chercheur. Celui-ci devra donc les soumettre à une critique rigoureuse pour pouvoir les utiliser. Par exemple, les statistiques relatives aux effectifs des partis ou des syndicats, pour autant qu'elles constituent un enjeu symbolique dans la compétition qu'ils se livrent, sont systématiquement surévaluées; le chercheur doit en avoir conscience pour en tenir compte.

L'analyse critique des sources documentaires montre qu'elles se constituent à partir du processus complexe d'interactions sociales tel qu'on en trouve dans l'établissement des matériaux empiriques recueillis par le sociologue sur le terrain. Le sociologue doit faire attention pour que par exemple ses résultats de sondage ne soient pas biaisés par les absences ou par le refus de répondre de certaines personnes, surtout quand celles-ci se trouvent fortement représentées dans un groupe précis. L'accessibilité différentielle des enquêtés potentiels peut aussi altérer la représentativité des échantillons.

Il faut savoir qu'à la vérité, les instruments d'observation qu'utilise le sociologue sont eux-mêmes des faits sociaux; mettant en œuvre des mécanismes d'interactions sociales, ils possèdent des propriétés telles que ce qu'obtient le chercheur : ce sont des expressions approximatives et composites de la réalité, qui reflètent à la fois les phénomènes eux-mêmes et les conditions de leur enregistrement. C'est dire qu'un document est toujours à manier et à utiliser avec circonspection et intelligence avisée.

3.3.3.2. Analyse des données

L'analyse des documents comprend habituellement deux étapes : celle de l'analyse préliminaire et celle de l'analyse proprement dite. L'analyse préliminaire est une analyse critique du document par rapport à son contexte, à l'identification de l'auteur ou des auteurs, à l'authenticité et la fiabilité du texte, à la nature du texte, et enfin par rapport à l'identification des concepts clés et la logique interne du texte. Cette étape préliminaire permet de passer à l'analyse à proprement parler à partir de la problématique et de son hypothèse de départ.

Cette forme d'analyse est à la vérité un mouvement de déconstruction/reconstruction des données recueillies.

3.3.3.3. Utilité de l'étude des données existantes

L'étude de document est utile lorsqu'on cherche «trace» de quelque chose dans des écrits, des relevés statistiques, des archives, des œuvres littéraires, des discours, etc. Elle convient pour apprécier l'évolution d'une situation, d'une mentalité, etc. Elle est utilisée là où une enquête transversale n'est pas possible ou plutôt pas adéquate.

3.3.4. L'analyse de contenu

3.3.4.1. L'analyse quantitative de contenu

L'analyse de contenu, technique de collecte des données et d'analyse, porte sur différentes sortes de messages étudiés systématiquement selon des règles assez précises d'analyse et d'interprétation des textes.

Comme pour toute méthode quantitative de recherche, l'analyse quantitative de contenu doit être guidée par un problème, une question, une hypothèse au départ. Cela évite au chercheur de se livrer à un comptage systématique sans but précis. Les procédures d'analyse et d'interprétation varient en fonction des documents et des objectifs des chercheurs. À titre d'exemple, l'analyse de contenu peut servir à :

- coder les réponses à des questions ouvertes d'un questionnaire;
- coder les résultats d'interview;
- déterminer des stéréotypes de rôle de la femme ou de l'homme véhiculés dans des magazines ou des romans;
- révéler les attitudes positives et négatives de la presse à l'égard de certains leaders politiques, de certains enjeux sociaux, économiques, politiques;

- révéler les postulats implicites des manuels scolaires ;
- repérer les bénéficiaires du contenu de lois ou de programmes officiels de partis politiques.

- Les postulats de l'analyse de contenu

L'analyse de contenu connaît un problème fondamental qui est celui d'avoir à réduire la multitude des mots d'un texte à quelques catégories analytiques. Le processus de réduction se cristallise, comme le souligne Rejean Landry 1993 : 340), autour de deux enjeux principaux:

- l'analyse doit-elle porter sur le contenu manifeste ou sur le contenu latent des textes?
- l'analyse doit-elle adopter une perspective quantitative ou une perspective qualitative?

À la vérité, l'analyse de la signification peut se rapporter au contenu manifeste et au contenu latent. Le contenu manifeste qui renvoie à ce qui est dit ou écrit explicitement dans le texte peut attirer plus l'attention de tel chercheur ou de telle spécialité que le contenu latent qui réfère à l'implicite, à l'inexprimé, au sens caché que cherchent à dévoiler certaines disciplines et certains chercheurs.

L'analyse quantitative de contenu peut être aussi utile que l'analyse qualitative; elles se complètent. L'analyse quantitative réduit le matériel étudié à des catégories analytiques à partir desquelles il est possible de faire des distributions de fréquence, des études de corrélations, des analyses factorielles. L'analyse qualitative de contenu interprète le texte à l'aide de quelques catégories analytiques en faisant ressortir ses particularités spécifiques. La découverte de la signification des messages du texte analysé bénéficie de l'apport des deux perspectives, quantitative et qualitative.

- Les étapes de l'analyse de contenu

** La sélection d'une unité d'analyse*

C'est l'objectif du chercheur qui impose le choix d'une unité d'analyse. L'unité d'analyse se définit comme la plus petite unité de signification; on l'appelle aussi unité d'enregistrement; elle correspond à l'identification d'éléments du texte ayant un «sens complet» en eux-mêmes. L'unité d'analyse est importante car elle représente cette portion du texte qui sera caractérisée par les catégories analytiques et les règles d'énumération. Les unités d'analyses les plus courantes sont:

- les unités syntaxiques qui renvoient à des éléments de la grammaire tels que le mot ou la phrase;
- les unités thématiques renvoient à des «noyaux de sens» dont la présence récurrente permet de faire des inférences. Cette unité

d'analyse est particulièrement employée pour les études d'opinions, d'attitudes, de valeurs, de tendances, etc. ;

-la proposition peut constituer une unité d'analyse plus complexe que le thème car elle peut comprendre un nombre d'éléments différents qu'il faudra encore prendre en compte.

* *La définition de catégories analytiques*

La catégorie peut être obtenue de trois façons différentes:

- de façon inductive à partir des similitudes de sens du matériel repéré dans les unités d'analyse ou leurs éléments constitutifs. Autrement dit, les catégories sont induites des textes analysés;
- de façon déductive. Les catégories sont déterminées dès le départ par une théorie dont on veut tester la pertinence ou les prédictions (ou hypothèses). On dispose d'une sorte de grille fermée avec les catégories déjà fixées;
- suivant une formule mixte où une partie des catégories analytiques dérive d'une théorie alors qu'une autre partie est induite en cours d'analyse.

Dans tous les cas, les catégories doivent s'exclure mutuellement : il ne peut exister qu'une seule réponse à chaque question.

* *La détermination des règles d'énumération*

On retient qu'en général on utilise de préférence la catégorisation nominale où les catégories sont constituées et simplement juxtaposées.

* *La réalisation d'un pré-test sur un échantillon de textes*

Avec ces trois premières étapes, on peut disposer de règles explicites de lecture du matériel étudié. Les règles donnent lieu à un guide de codification pour repérer de façon valide et fiable les observations répondant à la définition de l'unité d'analyse choisie, pour répondre aux questions posées à chacune des observations, pour repérer les valeurs à attribuer aux réponses sur les échelles de mesures, pour enregistrer les renseignements concernant chacune des observations sur le questionnaire ou une feuille de saisie des données.

La réalisation d'un pré-test sur un petit échantillon de textes permet de vérifier si la définition des règles de codification est bonne, si l'unité d'analyse est pertinente, de même les catégories (questions), etc. S'il y a lieu, une révision des règles de codification se fait. Alors on peut passer à l'analyse proprement dite du matériel.

* *L'analyse du matériel étudié*

Une fois que le guide de codification est au point, l'analyse consiste à appliquer systématiquement les règles de codification définies précédemment.

* *L'analyse et l'interprétation des résultats*

Les données numériques obtenues sont traitées selon les approches quantitatives. Les données verbales ou écrites, non chiffrées, sont traitées qualitativement.

Précision. L'analyse de contenu thématique peut déboucher sur la conversion des matériaux bruts recueillis en unités standardisées. Le contenu découpé en unités signifiantes est classé dans des catégories à cet effet. Une fois «le rangement» effectué, le texte est traduit en chiffres. On aboutit à la constitution de tableaux qui permettent d'étudier, entre autres, les fréquences d'apparition des différents thèmes, la signification de leur présence ou de leur absence dans les matériaux (documents, entretiens) analysés.

3.3.4.2. L'analyse qualitative de contenu

L'analyse quantitative, on l'a vu, vise à saisir le contenu manifeste des documents grâce à des techniques de décomposition, de décodage, de comptage, de dénombrement. Quant à l'analyse qualitative de contenu, elle cherche à dégager la signification sous-jacente du ou des documents. Ainsi, son objectif est de découvrir la signification du message contenu dans le document, « d'explicitier le ou les sens qui sont contenus et/ou les manières dont ils parviennent à faire effet de sens » (Mucchielli, 2002 : 36). Le chercheur procède donc à la classification ou à la codification dans diverses catégories des éléments du contenu analysé, avec l'intention de dégager les différentes caractéristiques et de comprendre le sens précis.

- Les étapes de l'analyse qualitative de contenu

- *Détermination de l'analyse de contenu*

Le chercheur définit des objectifs clairs en lien avec sa problématique ; il doit savoir exactement ce qu'il veut, par exemple découvrir l'image de la femme véhiculée dans les manuels de lecture de l'école primaire.

- *Sélection de l'échantillon de matériel et analyse préliminaire*

Pour atteindre l'objectif de sa recherche, le chercheur constitue un échantillon de matériel approprié (journaux, éditoriaux, publicités, émissions de télévision, films, etc.). Il le lit dans l'optique de la problématique de recherche. Le but de cette analyse est évidemment d'en dégager le sens général.

- *Exploitation du matériel recueilli*

Le chercheur découpe le matériel à sa disposition en unités d'analyse (ou unités de sens). Il procède au codage, c'est-à-dire au découpage des informations contenues dans le document en fonction des unités d'analyse préalablement définies. Il lit et parcourt le document et repère les noyaux de sens (phrases, groupes de phrases). Ceux-ci permettent de faire une analyse thématique, de regrouper donc des phrases et groupes de phrases se rapportant à un même thème.

Les noyaux d'analyse ou unités de sens identifiés reçoivent un code (un nom, une étiquette). En codant son matériel en fonction de l'unité d'analyse choisie, le chercheur fait progressivement émerger des catégories qu'il classe.

- *Analyse et interprétation des données*

Le chercheur traite des données, fait des interprétations et des inférences.

- Objectifs de recherche pour lesquels l'analyse de contenu convient particulièrement

L'analyse de contenu quantitative ou qualitative a un vaste champ d'application. Elle porte sur des textes littéraires, des émissions télévisées ou radiophoniques, des films, des rapports d'entretiens ou de récits de vie, des messages non verbaux, des ensembles décoratifs, etc. Van Compenhoudt/Raymond Quivy (op. cit: 209) résument bien ses objectifs :

- « - l'analyse des idéologies, des systèmes de valeurs, des représentations et des aspirations ainsi que leur transformation ;
- l'examen des logiques de fonctionnement d'organisations grâce aux documents qu'elles produisent ;
- l'étude des productions culturelles et artistiques ;
- l'analyse des processus de diffusion et de socialisation (manuels scolaires, journaux, publicité...)
- l'analyse de stratégies, des enjeux d'un conflit, des composantes d'une situation problématique, des interprétations d'un évènement, des réactions latentes à une décision, de l'impact d'une décision ;
- la reconstitution de réalités passées non matérielles : mentalités, sensibilités... »

3.3.5. L'enquête

Le mot « enquête », dans l'expression «enquête sociologique», renvoie à une démarche méthodologique de recherche ; elle ne signifie pas simplement quête d'informations, collecte de témoignages, d'avis, recherche de documents, comme en réalisent les journalistes (enquête reportage).

Signe distinctif, l'enquête sociologique est la quête d'informations réalisée par interrogation systématique de sujets d'une population déterminée. Toutes les techniques d'interrogation systématique qui ont pour but d'obtenir des informations auprès d'acteurs en situation relèvent de l'enquête. L'enquête peut être qualitative ou quantitative.

Dans l'enquête qualitative, les sujets sélectionnés par le chercheur sont invités à s'exprimer de façon libre et approfondie sur des expériences vécues, sur des phénomènes les concernant; ils subissent des entretiens ou interviews.

Lorsque l'enquête est quantitative, elle est conduite à l'aide de questionnaires conçus pour être administrés à un grand nombre de sujets puis traités statistiquement. Dans ce cas, les personnes interrogées peuvent être choisies de façon à constituer un échantillon représentatif de la population étudiée. L'enquête devient un sondage quand les résultats obtenus auprès d'un échantillon statistiquement bien défini pour être représentatif du public cible sont généralisés selon des règles mathématiques définies.

On retient que la mise en œuvre d'une enquête suppose un questionnement «armé», rigoureusement préparé autour de la construction d'une problématique.

Quelle que soit la technique retenue, l'enquête permet d'obtenir des *données très variées relatives aux opinions, aux perceptions et aux attitudes sociales* qui resteraient le plus souvent inaccessibles par d'autres moyens d'investigation. À la différence de l'observation, l'enquête, au sens strict, est une procédure d'enregistrement indirecte de la réalité; elle ne porte pas sur les faits constatés par un observateur, mais sur des déclarations sollicitées par un enquêteur. L'information obtenue est donc entièrement tributaire des questions posées et des réponses fournies.

Quel plan d'enquête? Le plan est défini en fonction des objectifs: s'agit-il de décrire une population, de comparer des groupes à un moment donné ou de suivre l'évolution d'un phénomène dans le temps? S'il s'agit de décrire l'état d'une population, une situation en un temps t , unique, on fait une *enquête transversale*. C'est d'ailleurs le plan classique des sondages d'opinion. Si l'on veut comparer des groupes, des populations ou des situations à un moment, les groupes seront spécialement créés ou choisis pour l'enquête. S'il s'agit de comparer dans le temps, d'étudier une évolution, on fait une *enquête longitudinale*. Elle permet d'observer des phénomènes qui évoluent dans le temps. On peut ainsi faire l'étude d'une tendance, l'étude d'une série chronologique, l'étude d'une cohorte. On peut faire aussi une interview répétée ou un panel avec un échantillon de sujets dont la composition reste invariable au cours d'enquêtes successives.

Au fond, quelle est l'utilité de l'enquête ? L'utilisation de l'enquête permet de collecter des informations que les sources documentaires ou «traces» ne peuvent

fournir assez rapidement. Elle est utile quand l'observation directe, longue et impossible sur un grand nombre, ne peut se faire. Elle permet de recueillir des informations sur des représentations, des attitudes, des opinions. Bien entendu, elle ne fournit pas la description de conduites ou d'événements en train de se produire.

3.3.5.1. *Le questionnaire*

L'enquête par questionnaire consiste à poser, par écrit, à des sujets une série de questions relatives à une situation, à leur opinion, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un problème, ou de tout autre point qui intéresse le chercheur. Elle nécessite des réponses écrites.

L'enquête par questionnaire se distingue d'un simple sondage d'opinion par le fait qu'elle vise à vérifier des hypothèses. Le questionnaire est dit *d'administration indirecte* quand l'enquêteur le complète lui-même à partir des réponses données par le répondant. Il est dit *d'administration directe* lorsque le répondant le remplit lui-même.

Le questionnaire convient à l'étude d'une population en tant que telle, à l'analyse de phénomènes sociaux qu'on veut cerner à partir d'informations fournies par des individus. Mais habituellement, la superficialité des réponses ne permet pas l'analyse de certains processus, telle par exemple l'évolution du travail au noir. Et puis l'individualisation des répondants ne permet pas d'appréhender les réseaux de relations sociales.

- Deux principaux types d'énoncés/questions

* *Les questions à réponses fermées ou fixées à l'avance*

Une question fermée donne le choix entre deux modalités de réponses (questions dichotomiques = oui/non) ou propose un nombre d'éventualités plus important. Le sujet doit opérer un choix entre des réponses proposées.

Exemple : Qu'aimeriez-vous manger ?

Riz ? Igname ? Banane ?

Dans une question fermée, on nomme *items*, les réponses prévues dont la liste suit la question.

→ Inconvénients du questionnaire à réponses fermées.

Les réponses étant fermées, le chercheur se prive d'informations qui pourraient être utiles. Aussi est-il indiqué d'ajouter à la liste des items la proposition « Autre réponse » (avec indication entre parenthèses : prière de spécifier, ou mieux : avez-vous autre chose à ajouter ?).

→ Avantages du questionnaire à réponses fermées.

Il permet de guider le sujet et de lui suggérer des possibilités auxquelles il pourrait ne pas songer. Les réponses fermées se prêtent au codage (usage de cartes perforées) et sont faciles à dépouiller. Elles ont l'avantage de permettre des comparaisons.

* *Les questions à réponses ouvertes*

Une question est ouverte quand la réponse à donner est libre, proposée par le répondant lui-même. Exemple : « Pourquoi voulez-vous être journaliste ? »

Ici, le sujet a la liberté de s'exprimer avec ses propres mots et de développer sa pensée à sa guise.

→ Inconvénients du questionnaire à réponses ouvertes.

Le dépouillement des réponses ouvertes est long et soulève des problèmes de classement, de catégorisation. Par ailleurs, parfois les personnes interrogées ont du mal à répondre; d'où les réponses vagues ou hors sujet.

→ Avantages du questionnaire à réponses ouvertes.

La possibilité pour le sujet de s'exprimer en toute liberté et de donner beaucoup d'informations riches et diversifiées (en particulier pour étudier les représentations).

• Les catégories de questions et leurs caractéristiques

Les questions se présentent avec des caractéristiques précises. Il est aisé d'en constituer plusieurs catégories.

* *Les questions de comportement : que font-ils ?*

Ces questions décrivent les pratiques des répondants. Par exemple: « Etes-vous inscrit à un syndicat ? »

* *Les questions d'opinion : que pensent-ils ?*

Les questions portent sur les manières de penser ou de juger (opinion, attitude, préférence, ...). Exemple: « Qu'avez-vous à dire sur la peine de mort ? »

* *Les questions d'intention ou d'anticipation: quel projet ont-ils ?*

Ces questions projettent dans l'avenir ou dans une situation qui n'existe pas encore. Elles permettent d'observer la variation de pourcentages d'un groupe à un autre: par exemple les jeunes filles peuvent être moins

enthousiastes que les mamans, par rapport à cette question: «Comment envisagez-vous l'avenir du pays ?»

* *Les questions de connaissance: que savent-ils ?*

Ici on veut être informé de ce que les enquêtés savent réellement. Exemple: « Avez-vous entendu parler de l'assurance maladie universelle en Côte d'Ivoire ? »

* *Les questions d'identification: qui sont-ils ?*

Ces questions ont pour objet de décrire les enquêtés. Généralement, elles correspondent à des hypothèses et interviennent comme explication des conduites ou des opinions. Elles sont donc importantes pour l'analyse. Ces questions de renseignements signalétiques portent sur des variables socio-démographiques ou parfois géographiques comme le sexe et l'âge, le niveau social mesuré classiquement par la profession et la catégorie socio-professionnelle (PCS), le niveau d'instruction et le revenu, le statut matrimonial, la taille du ménage, la commune d'habitation, le type d'habitat, etc.

* *Les questions directes et les questions indirectes.*

On peut poser directement une question, sans en cacher l'objet. Mais parfois, il est nécessaire de poser des questions n'abordant pas de plein fouet le thème étudié.

Exemple: Au lieu de demander directement à des jeunes: « Te drogues-tu ? », on peut aborder ce problème à travers des personnages de leur entourage: « Y a-t-il dans tes connaissances beaucoup de jeunes qui se droguent ? ». Cette approche est utile pour neutraliser les effets de valorisation de soi ou les effets de crainte d'originalité ou de culpabilisation.

• **Quelques conseils pratiques**

- Tout questionnaire aura une petite introduction ou accroche ou annonce dont le but est de motiver le sujet en lui expliquant qui sollicite et pourquoi on sollicite sa collaboration, en lui précisant l'intérêt de l'enquête et en lui donnant des garanties de discrétion nécessaire.

- Généralement, on regroupe les questions qui concernent un même problème. Et habituellement, on commence par des questions sur l'identité de l'enquêté. Par le mot talon on désigne l'ensemble des questions qui résument l'origine sociale, la trajectoire et la situation de l'enquêté. Elles sont essentielles dans la mesure où elles permettent d'expliquer les variations observables dans les réponses. Ce sont des variables actives ou indépendantes par hypothèse.

- Le questionnaire sera bref. On évitera de demander par le questionnaire des informations qui peuvent être obtenues par un autre moyen, par exemple en consultant un répertoire.

- Le questionnaire doit être adapté au niveau intellectuel des personnes qui y répondent.

- Les questions doivent être acceptables pour le sujet, c'est-à-dire ne pas le gêner, ni le dévaluer. Des précautions doivent être prises. Par exemple demander à un juge, à un prêtre ou à un imam: « Vous est-il arrivé de tricher ? » peut être brutal. Pour être délicat, on pourra dire: « Rares sont les êtres humains qui, pris au dépourvu par un problème, n'ont pas été amenés à tricher au moins une fois dans leur vie. Cela vous est-il déjà arrivé ? Si oui, dans quelles circonstances ? ».

- Le questionnaire doit être essayé, testé, sur un groupe restreint avant d'être répandu sur le(s) groupe(s) d'étude. Ce pré-test permet de percevoir les défauts du questionnaire (incompréhension de termes, mauvaise disposition ...) et d'avoir une petite idée de la population sur laquelle sera menée l'étude.

- Quelques écueils à éviter dans la rédaction des énoncés/questions

- *Éviter les termes ambigus, vagues.* Exemple: « Les élèves qui redoublent une classe doivent-ils, selon vous, avoir un régime particulier ? Oui, Non ». Dans cette question, l'expression « régime particulier » est ambiguë et peut être comprise de diverses manières: régime disciplinaire, organisation du travail, individualisation de l'enseignement, modification du programme, etc. Une réponse « Oui » n'apprend pratiquement rien au chercheur.

- *Éviter la question double.* Exemple: « Pensez-vous que les élèves qui redoublent une classe doivent être regroupés dans une même section et recevoir un enseignement individualisé ? Oui, Non ». La question double provoque une réponse équivoque. On peut en effet être d'accord avec la première proposition (être regroupés ...) et rejeter la seconde (enseignement individualisé).

- *Éviter les questions tendancieuses ou « chargées ».* Exemple: « Êtes-vous pour la prière en français ou la prière en arabe qui est la langue même du Prophète ? » Les deux termes de cette question ne sont pas classés sur un pied d'égalité, et la question impose un jugement de valeur et suggère une préférence. Il faut éviter les « leading questions », celles qui induisent le répondant à donner une réponse plutôt qu'une autre.

Et pour ne pas être dupe, on doit savoir l'attirance de la réponse positive, savoir que la même question exprimée sous forme positive obtient plus de suffrages que celle exprimée sous forme négative.

Exemples:

- Pensez-vous que le patron aurait dû accepter les excuses de son employé?

Oui Non

- Pensez-vous que le patron a eu raison de ne pas accepter les excuses?

Oui Non

- Dépouillement du questionnaire, analyse et interprétation des données

Lorsqu'il s'agit de questions à réponses fermées, on établit les fréquences de réponse, c'est-à-dire on calcule la distribution des effectifs et les pourcentages.

En ce qui concerne les questions à réponses ouvertes, on commence par élaborer les différentes catégories de réponses avant d'en rechercher les fréquences. Les données recueillies, permettent un traitement quantitatif, des comparaisons entre différentes catégories sociales, une analyse des corrélations entre variables. Par ailleurs, les réponses de chaque individu particulier peuvent être utiles lorsqu'on veut constituer une sélection des répondants typiques en vue d'analyses ultérieures approfondies. Dans tous les cas, les résultats analysés grâce à des techniques statistiques doivent être en fonction des objectifs de recherche et permettre de répondre clairement au problème posé et aux hypothèses formulées.

- Utilité du questionnaire

Cette technique de l'enquête quantitative convient quand on a une population (ou un échantillon) de taille importante et qu'on s'attache à obtenir un fort taux de réponses et précisément des données chiffrées. L'enquête quantitative est adaptée à l'étude de relations entre variables, grâce aux données chiffrées explicatives.

L'intérêt principal de l'enquête par questionnaire réside dans le fait qu'elle permet de dévoiler les facteurs sociaux qui contribuent à produire un phénomène (elle n'a pas pour fonction de recréer une image précise du réel étudié)

3.3.5.2. *Le sondage*

Sonder, c'est prélever un échantillon à des fins d'analyse. Technique de rapports individuels, le sondage est une enquête d'envergure réalisée auprès de plusieurs centaines de personnes afin de recueillir de façon systématique un ensemble d'informations pertinentes concernant un objet d'étude. Le sondage est

habituellement réalisé à partir d'un ensemble de questions posées à une partie prédéterminée de la population (échantillon techniquement sélectionné) par le biais de rencontres personnelles, d'envois postaux ou parfois d'appels téléphoniques. Les réponses sont attendues sur un point ou des points précis et peuvent être mises rapidement en forme. Le résultat d'un sondage se traduit par des chiffres, par une série de pourcentages par exemple. En cela, le sondage est un instrument de mesure. Les données chiffrées descriptives, (telles que 48% des personnes interrogées déclarent que ...), permettent d'avoir une vision instantanée de la perception d'un groupe à un moment précis. Au-delà de la description, le sondage de type analytique permet de déterminer s'il existe des liens de concomitance ou des relations entre les opinions, les valeurs, les croyances, les attitudes, les comportements affichés par les individus sondés. Par exemple, cette question pourrait constituer le point de départ d'un sondage analytique : la projection d'émissions de télévision à caractère partisan est-elle en lien avec les comportements de rejet des téléspectateurs ?

3.3.5.3. L'entretien (ou l'interview ou l'entrevue)

Il s'agit de tête-à-tête oral, un contact direct, entre deux personnes ou une personne (ou plusieurs) et un groupe de personnes dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un problème précis. C'est un échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions, ses interprétations, ses expériences, tandis que le chercheur, par ses questions ouvertes et ses réactions, facilite cette expression, évite que celle-ci s'éloigne des objectifs de la recherche. On parle d'entretien, d'interview ou d'entrevue (au Québec). Les techniques d'entretien mettent en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Ces processus fournissent au chercheur des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés.

Par rapport à un sondage d'opinion ou à un entretien exploratoire, dans l'interview le chercheur concentre davantage l'échange autour de ses hypothèses de travail sans interdire bien sûr la possibilité de développement parallèles susceptibles de les nuancer ou de les corriger. De plus, le contenu de l'entretien fera l'objet d'une analyse de contenu systématique, pour tester les hypothèses de travail.

- Classification des entretiens selon les démarches

Les entretiens sont classés par rapport aux démarches adoptées :

* *L'entretien libre ou l'interview non structurée*

À la différence d'une conversation occasionnelle, cette interview est provoquée dans un but précis d'information. C'est le cas de l'échange de vues que les professeurs ont avec des parents d'élèves en vue de résoudre un problème occasionné par leurs enfants. L'entretien libre se prête difficilement à la quantification.

* *L'interview dynamique ou l'interview en profondeur*

C'est une interview non structurée que la psychanalyse affectionne. Elle est dite non structurée en ce sens qu'il n'y a pas une série de questions préparées, et puis l'enquêteur garde une liberté dans la manière de conduire l'interview; de même l'enquêté dans la manière de répondre.

On parle d'interview en profondeur parce qu'il s'agit d'amener l'interviewé à livrer des aspects de lui-même, à faire remonter des choses peut-être enfouies en lui.

L'enquêteur, au lieu de poser des questions, introduit un thème (problème, incident...) et laisse le sujet parler autant qu'il le désire. L'enquêteur se limite à quelques signes d'encouragement: «Ah bon !», «C'est intéressant !», «Et alors !», etc. Il veillera cependant à ramener l'enquêté à l'objectif quand il s'en éloigne trop. À la fin de l'interview, il peut poser quelques questions destinées à clarifier certains points apparus obscurs.

Ce type d'interview est employé lorsqu'on s'intéresse aux motivations, aux conflits, aux attitudes des sujets qui, une fois mis en confiance, révèlent petit à petit leurs anxiétés, leurs frustrations, leurs sentiments, leurs espoirs et leurs préjugés ...

* *L'entretien centré ou «focused interview»*

L'entretien centré, appelé en anglais «focused interview», a pour objectif d'analyser l'impact d'un événement ou d'une expérience précise sur ceux qui y ont assisté ou participé. Il est axé (focalisé) sur un problème précis et sur des individus qui y ont été réellement mêlés, d'où son nom. L'enquêteur ne dispose pas de questions préétablies comme dans le questionnaire, mais d'une liste de points précis relatifs au thème abordé. Au cours de l'entretien, il évoquera nécessairement ces points mais sous une forme qu'il est libre de choisir à chaud selon le déroulement de la conversation. Dans ce cadre relativement souple, il posera néanmoins des questions à son interlocuteur.

* *L'entretien semi-directif ou semi-dirigé*

C'est certainement l'entretien le plus utilisé en recherche sociale. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est pas entièrement libre, ni entièrement dirigé par un grand nombre de questions précises structurées. Habituellement, le chercheur dispose d'un guide d'entretien (questions-guides), relativement ouvert qui permet de recueillir les informations nécessaires. Mais il ne posera pas forcément toutes les questions dans la formulation et l'ordre prévus. Autant que faire se peut, il sera souple avec l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement dans les termes et l'ordre qui lui conviennent. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois que le sujet s'en écarte; il ajoutera quelques questions de clarification au moment le plus approprié et de la manière la plus naturelle que possible.

* *L'entretien dirigé ou l'interview structurée*

Ce type d'entretien sert à recueillir des informations d'une façon standardisée. Il s'agit d'une sorte de questionnaire présenté oralement. Les questions sont prévues à l'avance et ont une formulation standardisée. Toutes les personnes interrogées répondent aux mêmes questions, après avoir reçu les mêmes explications. L'interview se déroule donc pratiquement dans des conditions identiques pour tous les interviewés.

- Classification selon le degré de liberté et de profondeur des réponses

Les entretiens sont classés encore par rapport au degré de liberté et de la profondeur des réponses. Le niveau de profondeur (riche et complexe) des réponses et du degré de liberté de l'enquêteur et de celui de l'enquêté, fait distinguer deux types d'entretien (ou d'entrevue): *l'entretien centré* et *l'entretien à questions ouvertes*.

* *L'entretien centré*

Il se fonde sur une liste de thèmes précis à aborder. C'est sur ces thèmes que l'enquêteur veut obtenir des informations auprès des enquêtés dont la très grande liberté n'est limitée que par la liste de thèmes. Le chercheur lui-même a la liberté de ne pas être assujéti à un ordre des thèmes. Très utile dans une recherche hypothético-déductive, il se marie bien avec l'élaboration préalable d'un cadre théorique et d'une hypothèse de recherche qui déterminent les thèmes abordés. Les données recueillies sont ensuite soumises à une analyse de contenu qui permet de corroborer ou de réfuter l'hypothèse formulée. A titre d'exemple, on demande à un étudiant de

sociologie de mener une étude sur les causes de la réussite paradoxale chez les élèves provenant de familles très pauvres.

** L'entretien à questions ouvertes*

Pour l'entretien à questions ouvertes, le chercheur dispose d'un cadre théorique et d'une hypothèse de recherche mais souhaite laisser une marge assez grande de liberté à ses enquêtés tout en les soumettant à des questions précises liées à des conjectures théoriques. Il établit en conséquence une liste de questions précises et il fait une entrevue à questions ouvertes dont la liste lui impose l'ordre dans lequel elles sont présentées. (Il limite ainsi sa propre liberté pour s'assurer que sa liste de questions sera abordée)

Ce type d'entretien se prête à une démarche hypothético-déductive mais peut adopter aussi une démarche inductive, tout comme l'entretien centrée.

Les réponses de l'enquêté, libres bien qu'en partie orientées par la liste de questions ordonnées peuvent faire l'objet d'une analyse de contenu. Exemple : un étudiant en science politique désire étudier les comportements des membres d'un parti au pouvoir. Il dispose d'un cadre théorique et d'une hypothèse pour mener sa recherche. Il pourra faire un entretien à questions ouvertes centrées issues de son cadre théorique pour chercher à corroborer ou réfuter son hypothèse.

- **Classification des entretiens selon le nombre de participants**

Selon le nombre de participants, on distingue l'entretien individuel et l'entretien de groupe.

** Entretien individuel*

Il s'agit d'un entretien avec une personne à la fois. L'intérêt de cette modalité, c'est que la personne est seule et peut s'exprimer en toute liberté sans craindre d'être contredite et avec le sentiment de dire la vérité et d'être prise au sérieux parce que sollicitée pour donner son avis, ses sentiments, etc.

** Entretien de groupe*

Il s'agit de l'entretien avec un groupe de personnes. Il vise à recueillir une «parole collective» produite en situation de groupe, donc dans une interaction. Il a un enjeu théorique important, celui de faire parler des personnes qui ne prennent pas souvent la parole par elles-mêmes, notamment des groupes dominés en situation d'infériorité.

La conduite d'un entretien de groupe n'est pas si simple que cela. Son déroulement manifeste bien souvent une dynamique qui évolue, faite d'autocensure, surtout au début de l'entretien, de confrontations, de prises de

position négociées. A travers des hésitations, cette dynamique débouche sur la production d'une «vérité» commune ajustée à la composition sociale du groupe et à la conjoncture.

Bien conduite, elle apporte des indications et des informations précieuses parce que les sujets parlent et se délient la langue les uns aux autres du fait qu'ils sont ensemble: il y a un effet d'entraînement qui amène tout le monde à s'exprimer avec le temps. Les propos des uns provoquent la réaction et la contradiction des autres et ainsi se complètent, se précisent. Grâce à la stimulation collective, des critiques, des propositions, des enseignements sont apportés que l'interview individuelle pourrait ne pas fournir.

L'entretien de groupe poursuit en général deux objectifs simultanés :

- réunir des informations factuelles (par exemple, propositions concernant l'organisation de la vie scolaire);
- observer les attitudes des participants.

Le chercheur note comment les participants interviennent, quelle est la caractéristique de leur intervention (construction négative, sans rapport avec le thème, propos conciliateur, synthétique, etc.). Ces éléments permettent d'inférer des conclusions concernant l'intelligence et la personnalité des individus. Le nombre de participants à un entretien de groupe est généralement compris entre 4 et 12. Le nombre maximum d'interactions semble enregistré pour des groupes de 5 à 9 participants. Le nombre de participants le plus fréquemment réuni va de 6 à 8 personnes. L'accord entre observateurs est maximum pour des groupes de 6 sujets.

• Préparation de l'entretien

* *À propos de l'enquêteur*

Toute interview doit être soigneusement préparée par une réflexion où l'enquêteur s'imprègne des données fondamentales du problème à étudier. Sans compréhension profonde des objectifs poursuivis, l'entretien ne peut rien apporter.

Le choix des questions se fait en fonction des objectifs poursuivis. Et les questions s'élaborent à partir de l'analyse rigoureuse du problème et de la formulation d'hypothèses. Et pour chaque question, le chercheur doit pouvoir dire en quoi la réponse fera avancer l'enquête.

* *À propos du guide d'entretien*

Les questions sont élaborées avec soin, en fonction des personnes qui vont y répondre (voir conseils et écueils au sujet du questionnaire). Au cours de l'entretien, l'enquêteur sera libre par rapport au guide d'entretien. Il n'a pas à le transformer de fait en un questionnaire à faire subir oralement à son interlocuteur.

Le guide d'entretien est simplement une aide pour orienter et canaliser le chercheur lors de l'entretien. Il n'est pas la technique de recherche et ne peut

en tenir lieu par confusion. Par conséquent, le guide d'entretien n'est pas à présenter parmi les instruments de collecte des informations, à côté du questionnaire par exemple ou de l'observation. C'est bien l'entretien lui-même qui est l'instrument de collecte des données. Et il faut préciser chaque fois : entretien dirigé, entretien semi-directif, entretien en profondeur, entretien libre... Ces deux derniers par exemple n'ont pas besoin d'être soutenus par un guide d'entretien, à l'inverse de l'entretien dirigé ou de l'entretien semi-directif.

* *À propos de l'enquêté*

Il importe que l'enquêté soit bien disposé à répondre aux questions posées. Un des moyens d'obtenir sa collaboration est de le persuader au préalable de l'utilité de ses réponses et des avantages que l'enquête peut apporter. Il est recommandé de rencontrer auparavant les personnes à interroger et de leur exposer sommairement les buts poursuivis par la recherche.

- **Déroulement de l'entretien. Quelques indications générales**

Il est important de créer un courant de sympathie et de compréhension tout en restant naturel et sincère, l'enquêteur adopte toutefois une attitude aussi neutre que possible : il n'est pas là pour juger au nom de la morale ou de la philosophie mais bien pour s'informer.

- Le langage de l'entretien doit être neutre, ni pédant, ni trop technique, ni faussement adapté au niveau de l'interlocuteur. Une attitude simple et digne inspire confiance; un laisser-aller démagogique la détruit.

- L'objectivité exige que le chercheur sache garder des doutes face à lui-même. Autant il doit, pour ainsi dire, se méfier de ce que lui disent ses interlocuteurs, autant il doit faire preuve d'un certain scepticisme à l'égard de ses propres attitudes et comportements. Car, sans s'en apercevoir, il peut amener les interviewés à adopter sa propre façon de voir les choses.

- Savoir écouter: rester accueillant et ouvert tout en veillant à ramener l'entretien vers les objectifs poursuivis si le sujet s'égare dans des considérations apparemment inutiles.

- Éviter l'indiscrétion ou l'attitude autoritaire: elles provoquent le blocage.

- À la fin de l'entretien, l'enquêteur demande à l'enquêté ce qu'il pense de l'entretien réalisé ou s'il a quelque chose à ajouter ou à supprimer. Ne pas oublier de le remercier.

- Dans les villages, c'est un protocole non négligeable que d'offrir quelques boissons à ceux qui acceptent d'être interviewés, surtout parmi les notables et les chefs de famille.

- Notation des réponses et dépouillement de l'entretien

Des notes sont prises au cours de l'entretien. L'enregistrement des informations se fait sans tapage mais sans équivoque, c'est-à-dire avec l'accord préalable du sujet. Des enquêteurs notent aussi les réponses après l'entretien; mais cela entraîne un appauvrissement et des risques de déformation.

En ce qui concerne le dépouillement, il est plus ou moins qualitatif ou quantitatif selon qu'on a :

- un entretien en profondeur sur un nombre limité d'individus dont le profil est recherché
- un entretien structuré sur un échantillon relativement étendu qui livre des types ou catégories de réponses.

- Utilité de l'entretien

L'entretien est une étude qualitative. Il convient pour appréhender des représentations, des jugements, des situations. Il porte sur un petit nombre de sujets et se déroule dans un cadre spécifique avec des individus ou des groupes d'individus.

François De Singly (1992 : 112) fait une observation pertinente à propos du quantitatif et du qualitatif. Il écrit : « La comparaison des renseignements obtenus par questionnaire et ceux obtenus dans les entretiens à propos du même sujet informe sur les effets des deux situations d'enquête mais n'autorise aucune conclusion en termes de hiérarchisation des méthodes. Les questionnaires rendent visibles certains déterminants sociaux des trajectoires, les entretiens la construction individuelle de ces trajectoires, et notamment l'appréhension de certains moments clés. Des deux côtés se trouve la richesse : davantage dans la complexité de la production pour l'enquête par questionnaire, davantage dans les manières dont les acteurs appréhendent (et contribuent aussi à produire) le social pour l'enquête par entretiens ».

3.3.6. Le groupe de discussion (focus group)

- Définition et intérêt

C'est « une technique d'entrevue qui réunit de six à douze participants et un animateur, dans le cadre d'une discussion structurée, sur un sujet

particulier » (Paul Geoffrion, 1993 : 311). Ainsi se distingue-t-il d'un simple entretien de groupe.

L'objectif avec le groupe de discussion est d'obtenir des informations concernant les attentes, les opinions, les attitudes, les perceptions, les résistances, etc. d'un groupe d'individus par rapport à des idées, un produit ou une problématique. C'est un mode de collecte de données, répandu entre autres, en marketing, en publicité, mais aussi dans les études de réception, de changements organisationnels, de relations publiques. En politique, le groupe de discussion est utilisé pour identifier les points faibles d'un candidat afin d'en tenir compte et faire les ajustements nécessaires.

D'une manière générale, le groupe de discussion est un instrument utile en recherche qualitative, car il favorise l'émergence d'opinions et d'idées par la confrontation de points de vue. Par rapport à l'entretien individuel semi-dirigé, il présente l'intérêt de susciter des idées du fait de la dynamique des interactions qui s'installe entre les intervenants.

- Les phases de déroulement du groupe de discussion

Le groupe de discussion se déroule en trois phases :

* *La phase d'introduction*

Elle sert à briser la glace et à mettre en confiance les membres du groupe. L'animateur-chercheur souhaite la bienvenue aux membres et leur explique le déroulement de la séance.

* *La phase de discussion du sujet*

L'animateur présente le sujet à discuter. Il conduit la discussion en s'appuyant si nécessaire sur un guide d'entretien.

* *La phase de conclusion*

Elle permet au chercheur de solliciter les commentaires et les questions des membres du groupe avant de les remercier pour leur participation.

3.3.7. Le récit de vie (ou l'histoire de vie)

Au lieu de récit de vie (Daniel Bertaux, 1989), Nicole Demouge et Guy Olivier (1999) parlent d'histoire de vie. En effet, « ...la vie est une histoire et... à l'instar de l'ouvrage de Maupassant *Une vie*, c'est l'ensemble des événements d'une existence individuelle conçue comme une histoire et le récit de cette histoire »

Le récit ou l'histoire de vie désigne des entretiens à visée plus large et complète (raconter une vie) que l'entretien semi-directif. Le récit porte sur une vaste série de sujets (des souvenirs, des rêves, des espoirs, des craintes, des joies, des souffrances, le travail, les relations avec les amis, avec la famille, avec les patrons, la vie sentimentale et sexuelle, la conception de la justice, de la religion,

de la politique, la vision du monde, etc.). Chaque entretien est plus spécifiquement centré sur un thème ou sur une « tranche de vie », un moment de la « vie ». Mais, comme le souligne Combessie (1999 : 29) référant à J Peneff (1990), « Les associations, les interférences entre thèmes et moments sont plus nombreuses, du fait même de la personne qui raconte et/ou parce que les relances du sociologue sont orientées par des informations plus diverses (« hier, vous disiez que ... »). Les retours sur un même sujet sont fréquents: la conduite de l'entretien, coupée de temps de réflexion sur ce qui a été dit et sur l'orientation de l'entretien suivant, développe une explication et engage des analyses rétrospectives plus poussées ».

Plus que dans l'entretien semi-directif, dans l'histoire de vie, la prise de notes est nécessaire. Il s'agit, en effet, de faire entendre la parole des personnes interrogées et de proposer au lecteur une «tranche de vie». Ce «témoignage» doit cependant être situé par rapport à d'autres témoignages et à d'autres informations. Il y a lieu de le «vérifier» par recoupements avec d'autres entretiens passés auprès de proches ou de familiers, par exemple les différentes versions données d'un même incident par les divers membres de la famille.

Le traitement sociologique des récits de vie les constitue en «études de cas» : leur analyse prend sens dans une problématique d'ensemble. L'école de Chicago par exemple a produit beaucoup de biographies mais comme autant d'éléments de comparaison dans le cadre d'une recherche plus vaste sur la ville et ses transformations.

Précision. Le récit qu'une personne fait à une autre de son expérience de vie dans une interaction de face à face se fait sur l'initiative expresse d'un enquêteur qui cherche à recueillir une information privilégiée sur une expérience sociale à travers le vécu d'individus. Le récit répond à l'attente du chercheur soucieux de connaissance scientifique.

Cet instrument est indiqué pour l'étude des trajectoires des individus qui se racontent, se réfèrent aux souvenirs qu'ils possèdent de leur expérience de vie dans une société. Le chercheur produit donc une analyse sociologique. Il ne fait pas une simple photographie des opinions. Le récit de vie, des problèmes, des différentes expériences faites est peu à peu tiré en dehors de ces témoignages, de ce qui leur est le plus intime, personnel, quand le chercheur introduit le « point de vue » des problèmes d'une société dans lesquels ils ont été impliqués. Ainsi, le chercheur ne prétend pas remonter jusqu'à la « personnalité profonde », mais il replace l'expérience intime dans les problèmes généraux qui sont les cadres de cette intimité.

Comme les données collectées par l'entretien, les récits de vie sont des témoignages verbaux transcrits, desquels le chercheur doit dégager un sens, une réponse aux questions posées (Colette Baribeau, 2009).

3.3.8. L'enquête de terrain (ou ethnographique)

Qu'est-ce que l'enquête de terrain et pourquoi faire une enquête de terrain ?
Quelle en est la condition ? Quelles sont ses démarches et ses pratiques ?

- Ce qu'est l'enquête de terrain: objet et vocation

Signe distinctif de l'enquête de terrain, la quête d'informations se fait par une immersion du chercheur dans le milieu enquêté, se traduisant par « présence longue sur place, établissement de relations de proximité et de confiance avec certains enquêtés, écoute attentive et travail patient de plusieurs mois ou de plusieurs années. Le mot américain – *fieldwork* – le dit mieux : le terrain, c'est un travail, pas un passage, une visite ou une présence. Le *fieldworker* ne va pas simplement sur le terrain, il y reste et surtout il y *travaille*. » (Stéphane Beaud, Florence Weber (1998 : 8)). Et faire le terrain correspond à une véritable implication du chercheur. « Car faire du terrain, c'est avoir envie de se colleter avec les faits, de discuter avec les enquêtés, de mieux comprendre les individus et les processus sociaux » (idem : 16).

Pourquoi réaliser une enquête de terrain ? L'enquête de terrain ou ethnographique a pour vocation d'aller sur le terrain pour recueillir et restituer les visions de l'intérieur du milieu, « les visions d'en bas »; elle ne se contente pas des visions en surplomb et ne se satisfait pas des catégories déjà existantes de description du monde social. Elle se réserve le droit d'aller *voir de plus près* la réalité sociale. Le regard de l'ethnologue « montre sans fard les choses et les hommes tels qu'ils sont. Il porte une attention clinique aux actions et aux relations » (ibidem : 11)

- L'enjeu, la condition, la démarche et les pratiques de l'enquête de terrain (ou ethnographique)

Faire du terrain répond et correspond à un enjeu pour la discipline elle-même. En effet le seul fait d'être allé sur le terrain ne suffit pas à promouvoir et baptiser le travail réalisé d'enquête de terrain. La condition fondamentale pour qu'il s'agisse d'une *enquête ethnographique* : il faut enquêter sur un milieu d'interconnaissance, sur un milieu où les « personnes se connaissent mutuellement – de vue, de nom, d'expérience. Chaque personne est au centre d'une étoile d'interconnaissance. La superposition dense de ces étoiles constitue un *milieu d'interconnaissance* » (ibidem : 40).

L'enquête de terrain offre l'opportunité d'accéder à des interactions de face à face, à des relations interpersonnelles dans un contexte déterminé. « L'observation ethnologique ne porte pas sur des univers d'individus mais sur des *univers de relations* » (ibidem : 39). L'enquête permet de confronter le discours des enquêtés à leurs pratiques et à leurs univers de référence.

La manière spécifique d'aborder l'objet d'étude sur le terrain (choisi parce qu'il apparaît un milieu significatif de l'interconnaissance et qui peut être interrogé), c'est-à-dire la démarche à suivre pour décrire l'objet et élaborer un discours cohérent sur lui réside dans la méthode de séjour prolongé sur le terrain, dans la participation à la vie d'un groupe étudié.

L'essentiel en tout cas est que l'observation participante conduise à des enquêtes individuelles ou de groupes de discussion menées à l'aide de guide d'entretien, de camera, d'appareil photographique, de magnétophone et de bien d'autres instruments actuels permettant la collecte de données quantitatives et qualitatives pour constituer les informations – corpus qu'il faudra analyser et interpréter.

Du substantif grec « analisis » ou de l'infinitif « analuein » qui signifie délier, détacher, l'analyse a le sens de mettre à nu, donc de découvrir, de dégager la solution par la décomposition des éléments d'un problème. L'analyse, c'est ainsi la découverte du sens réel, symbolique ou latent par la mise en interrelation adéquate des morceaux d'un texte. Par l'analyse, l'ethnographie s'emploie à dé-voiler, à rendre lisible, visible la pertinence culturelle d'une pratique en conformité avec un corps ou un contexte culturel, à rendre compréhensibles les données recueillies en les arrimant à leur contexte de sens afin d'en extraire la substantifique moelle.

Il s'agit fondamentalement, par l'analyse, d'accéder au sens qualitatif enfoui dans les représentations, de dégager la teneur ethnographique d'un corpus, de mettre à nu à l'intérieur des données ethnographiques la vérité des faits d'une culture.

Le travail d'analyse au sens plein ne peut être confié sans précaution ni disposition particulière à des logiciels, qui aident à analyser les données. Le traitement des données par l'outil informatique, par l'« Epi info » par exemple, est utile à un certain niveau, quand il y a un besoin de quantifier des informations. Les logiciels sont capables de dépouiller, d'ordonner mais ils ne sont pas encore capables d'accéder au sens qualitatif des données ; ils ne peuvent ni les expliquer ni les commenter ; ce sont des techniques pour quantifier et non pour réfléchir sur la teneur ethnographie d'un corpus.

Les résultats d'enquête analysés devront être interprétés. Du latin « interpretare », expliquer, traduire, l'interprétation veut donner sens à partir des théories auxquelles elle a recours. Elle n'a pas la valeur heuristique de l'analyse qui se fait comme de l'intérieur des données, s'applique sur les propriétés intrinsèques de l'objet d'étude. L'interprétation en effet se fait comme de l'extérieur des données, s'appuie davantage sur le cadre de référence théorique.

Ce qui signifie que des données peuvent être analysées avec un accord relativement aisé par des chercheurs de la même discipline alors que l'interprétation pourrait éventuellement les opposer. Un fonctionnaliste, un structuraliste, un constructiviste, un actionnaliste, disposant d'éléments descriptifs similaires de terrain, pourraient faire des interprétations conformes pour chacun au paradigme dans lequel ils fonctionnent, et donc présenter des interprétations quelque peu divergentes. Il y a une multiplicité des regards d'interprétation, des points de vue, qui enrichissent toujours les contributions des autres.

3.3.9. La technique de complément de phrases

Dans la technique de complément de phrases, le sujet révèle comment il assume le début de texte proposé en lui donnant une signification.

Premier exemple :

Depuis qu'il est au chômage, Koffi...

Deuxième exemple :

- 1°) Ce qui me pousse à m'appliquer en histoire, c'est ...
- 2°) Je suis sûr que je m'intéresserais davantage à l'histoire si ...
- 3°) Je travaille mieux en histoire quand ...
- 4°) Ce qui me décourage en histoire, c'est ...

Cette épreuve de complément de phrases permet au sujet de livrer quelque chose de lui-même, de laisser paraître, selon Mucchielli, les schèmes dynamiques et atemporels au niveau affectif vécu non réfléchi. À ce titre, il est pour le sujet un moyen plus aisé que l'interview directe de révéler ses pensées, ses problèmes, ses conflits, de faire ressortir des images ou des pensées aussi bien négatives que positives.

Habituellement, les épreuves de complément de phrases sont classées parmi les techniques projectives (Mucchielli, Anzieu). Elles répondent aux critères majeurs qui sont à la base des tests projectifs:

- mettre le sujet dans une situation telle que «le niveau supérieur de la conscience, avec ses fonctions spéciales soit mis hors-jeu» et que le sujet puisse se laisser aller à s'exprimer en toute liberté;

- utiliser un matériel susceptible de stimuler l'expression du «monde vécu» du sujet sans suggérer ni imposer. Le matériel doit permettre au sujet de s'exprimer, de se livrer sans se sentir contraint. C'est pourquoi, il est d'autant plus intéressant qu'il porte sur un secteur de la vie quotidienne du sujet;

- utiliser la méthode d'analyse structurale. Rhode suggère trois approches: l'étude du contenu manifeste, l'étude des aspects formels du protocole, et la dynamique de la personnalité telle qu'on peut l'inférer des contenus manifestes ou latents.

Ces deux derniers aspects ont la prétention de sonder en profondeur la personnalité du sujet ou de révéler finalement pourquoi et comment tel ou tel élément de l'environnement a une répercussion sur lui.

L'analyse du contenu manifeste peut suffire à l'évocation des besoins, des désirs, des sentiments. L'analyse du contenu manifeste rapportée à des catégories significatives permet d'inférer les motivations des sujets étudiés, de découvrir leurs expériences, leur vie, leurs jugements de valeur ...

Le dépouillement dans la technique de complément de phrases est pratiquement le même que dans le questionnaire à questions ouvertes.

3.3.10. La mesure des attitudes et des opinions

- Généralités

Mesurer consiste à assigner des nombres à des objets, des événements ou à des personnes selon certaines règles de manière à représenter leur valeur. Les nombres assignés peuvent indiquer des valeurs numériques ou catégorielles. Des nombres sont attribués pour différencier des personnes ou des objets selon la quantité ou le degré de la caractéristique mesurée qu'ils possèdent. La règle de mesure est le moyen par lequel on attribue des nombres autrement que par le hasard. Une règle de mesure sert à attribuer de façon constante d'un sujet à l'autre des nombres à des catégories, par exemple pour représenter l'état de mobilité des personnes: la valeur 1 peut signifier que le malade peut marcher sans aide, et la valeur 2 que la personne a besoin d'aide.

L'attitude est une disposition à agir ou réagir sous l'impulsion de l'amour ou de la haine, de la crainte ou du ressentiment. En d'autres termes, c'est une réaction positive ou négative envers un objet psychologique. Elle a un caractère affectif qui est plus ou moins profond et durable. L'attitude est spécifique (J'aime tel peuple) ou général (Je me méfie des étrangers). L'opinion est l'expression verbale ou gestuelle de l'attitude. Cinq dimensions de l'attitude sont classiquement distinguées : la direction, le degré, l'intensité, la cohérence, le jaillissement.

- *La direction* signifie qu'on est pour ou contre quelque chose: par exemple pour ou contre l'intégration des Noirs aux États-Unis.
- *Le degré*, c'est l'étendue de l'attitude. Exemple: «Pensez-vous que les responsables des étudiants de sociologie doivent être associés à tous les problèmes de la gestion de l'Institut d'Ethno-Sociologie ou à quelques-uns seulement?».
- *L'intensité* indique à quel point l'attitude est importante pour le sujet. Par exemple, un enseignant peut être pour l'éducation des handicapés mais sans cependant avoir l'envie ni le courage de se consacrer aux petits déshérités.
- *La cohérence*. Cette dimension indique la cohérence entre les attitudes ou les opinions d'une personne et ses comportements réels. Par exemple, prôner les avantages de la démocratie et être soi-même autocrate.

- *Le jaillissement ou la saillie* exprime la mesure dans laquelle l'attitude influence le comportement réel de l'individu, le prédispose à agir lorsque l'objet ou le sujet de l'attitude lui est présenté

Les dimensions les plus évoquées sont : la direction et l'intensité. En général, les méthodes de construction des échelles d'attitude visent à saisir *la direction* de l'orientation de l'acteur envers le contenu de l'attitude et *l'intensité* de son orientation (François Beland, 1993 : 403).

Une autre façon d'étudier l'attitude est de l'appréhender sous l'angle évaluatif et sous l'angle comportemental :

- *Au plan évaluatif* : l'attitude s'exprime à travers un discours consistant à évaluer, à apprécier positivement ou négativement quelque chose. Exemples: La foi est vitale pour l'homme; la religion est l'opium du peuple;

- *Au plan comportemental* : l'attitude s'exprime davantage à travers une intention de comportement favorable ou défavorable. Exemple : J'aimerais faire beaucoup plus de formation en méthodologie de recherche.

Dans une étude concrète, les deux manières d'appréhender l'attitude se combinent à bon escient.

- Différentes méthodes de mesure des attitudes

- * *Les méthodes approximatives*

- *Le questionnaire et l'interview*

Ce sont aussi des moyens de connaître les attitudes et opinions de quelqu'un. On peut en effet interroger quelqu'un sur ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas, sur ce qu'il pense.

Il faut savoir cependant qu'une personne interrogée n'est pas disposée d'emblée à livrer l'intimité de sa personnalité et ses convictions. Pour se protéger, elle adopte facilement des réactions neutres (ni oui ni non).

En outre, il faut remarquer que le questionnaire et/ou l'interview ne permettent de saisir que la direction des attitudes.

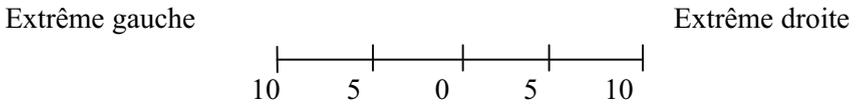
- *L'auto-évaluation*

Elle consiste à demander à un sujet d'apprécier lui-même l'intensité de son opinion. Deux procédés:

- lui demander de choisir entre diverses qualifications de son attitude, par exemple s'il approuve totalement, modérément ou s'il désapprouve telle ou telle opinion;

- demander de préciser sa position par rapport à une opinion en se situant sur une règle graduée allant d'une position extrême à l'autre: par

exemple, lui demander de marquer d'une croix ce qu'il estime être sa position politique sur la ligne suivante:



- *L'échelle de rangement*

Le sujet est invité à classer par ordre de préférence des candidats, des objets, des idéologies. De là se déduit son attitude. Cette technique a un intérêt: elle permet de connaître l'opinion d'un sujet à l'égard d'un seul des éléments qu'on lui propose de classer mais sans attirer l'attention sur cet élément. Ainsi pour connaître l'opinion d'un ouvrier sur le rendement de son chef d'équipe, il lui est demandé de classer tous ses compagnons de travail par ordre de rangement.

* *Les échelles d'attitudes*

Ce sont des sortes de questionnaires plus ou moins directs qui renseignent systématiquement non seulement sur la nature de l'attitude mais sur son intensité. Les échelles visent à établir une mesure objective. À l'appréciation personnelle, se substitue un instrument de mesure construit par avance, dont on peut déduire l'intensité de l'attitude de chaque sujet.

La technique générale des échelles consiste à présenter à chaque sujet une série de propositions étalonnées et à lui demander de choisir celle qu'il approuve ou désapprouve ou qui correspond à son opinion. L'ensemble des réponses détermine l'intensité de l'opinion d'un sujet.

- *L'échelle de Bogardus(1925) et de Dodd (1935) (ou échelle de mesure de la distance sociale)*

Cette échelle est utilisée surtout pour apprécier la distance sociale, pour mesurer l'intensité des préjugés nationaux ou raciaux. Il s'agit d'échelle avec des degrés, 7 chez Bogardus et 5 chez Dodd. Le sujet est invité à choisir entre les solutions proposées.

Exemple de Dodd au sujet des préjugés sur les Noirs :

Si je voulais me marier, je me marierais avec l'un d'eux.

J'inviterais volontiers l'un deux à dîner.

Je préfère les considérer comme des gens qu'on connaît de vue, avec qui l'on échange quelques propos au hasard des rencontres.

Je n'ai aucun plaisir à rencontrer ces gens-là

Je voudrais qu'on supprime tous ces individus

La note d'un sujet est celle qu'il reçoit à partir du degré où il se situe dans l'échelle. Habituellement le degré le plus fort reçoit la note la plus positive (ici 5 par exemple pour la première phrase).

- *L'échelle de Likert (1932) (ou méthode des classements additionnés)*

Les propositions (ou items) sont soumises à l'approbation du sujet. Celui-ci exprime son opinion par rapport à chaque proposition grâce à l'une des cinq catégories suivantes : Approuve fortement(AF), Approuve(A), Indécis, Désapprouve(D), Désapprouve fortement(DF).

Exemple: Attitude à l'égard de l'enseignement de l'éducation sexuelle l'école.

Cet enseignement à l'école contribue à maintenir des idées toutes faites dans l'esprit des jeunes :

AF A Indécis D DF

Les propositions ne sont pas ordonnées en fonction de leur charge d'attitude. Elles sont censées toutes explorer les attitudes au même titre. On obtient le score de chaque sujet en additionnant ses notes partielles, c'est-à-dire dans les différentes propositions.

- *L'échelle différentielle sémantique (Osgood, Suci, Tannenbaum 1957)*

Elle évalue la signification accordée par un individu à une attitude ou à un objet donné. Elle est une échelle bipolaire à sept points sur laquelle sont répartis des adjectifs opposés. Elle est constituée d'adjectifs tels que, «bon, mauvais, important, non important, fort, faible etc.». Le sujet choisit le point sur l'échelle qui décrit le mieux son point de vue par rapport à un concept. Voici un exemple qui évalue les attitudes des étudiants envers la recherche ;

ennuyé	<input type="checkbox"/>	enthousiaste
désintéressé	<input type="checkbox"/>	curieux
passif	<input type="checkbox"/>	actif
inconfortable	<input type="checkbox"/>	confortable
inadéquat	<input type="checkbox"/>	adéquat
indifférent	<input type="checkbox"/>	passionné

Des valeurs de 1 à 7 sont échelonnées sur l'échelle bipolaire: 1 est la réponse la plus négative et 7 la réponse la plus positive. Chaque ligne représente une échelle. Les valeurs obtenues à chaque échelle sont additionnées pour constituer un score global pour chaque sujet.

NB : Les échelles d'attitude apportent des informations importantes à l'enquêteur dans la plupart des cas. Celui-ci ne peut cependant oublier que les comportements sont loin de correspondre toujours aux sentiments profonds du sujet. Aussi, les résultats d'une échelle d'attitude gagnent-ils toujours à être complétés ou validés à la lumière d'autres informations.

4. Le déroulement de la collecte des données

Le processus de collecte des informations consiste à recueillir de façon systématique les renseignements désirés, grâce aux instruments choisis à cette fin.

Cette collecte nécessite un certain nombre de démarches préliminaires comme l'autorisation de conduire l'étude dans un établissement scolaire, dans une usine, dans un hôpital, comme la formation des enquêteurs, etc. Il peut s'agir aussi de décisions à prendre concernant le déroulement de l'étude (stratégie de recrutement des enquêtés), de décisions concernant la constance et le contrôle durant la collecte des données, de l'évaluation des problèmes potentiels (obligation de prolonger ou de raccourcir la période de collecte des informations, refus des sujets de participer à l'étude ...). A ce niveau du travail, il est possible de faire état des difficultés rencontrées, sans en établir tout un catalogue détaillé.

5. Le plan d'analyse des données

Une fois les informations recueillies, il est nécessaire de les traiter, donc de les organiser, de les analyser. Le travail d'analyse demande beaucoup d'attention et de rigueur; ce n'est qu'à ce prix que les interprétations pourront être valides. Il faut savoir d'avance, en fonction des méthodes et techniques utilisées, si on fera une analyse qualitative des données ou une analyse quantitative ou si on fera l'une et l'autre. Il y a lieu d'indiquer les logiciels auxquels on a recours.

5.1. L'analyse qualitative des données

Des étudiants ou même des chercheurs spécialistes donnent l'impression de croire qu'une étude scientifique est nécessairement quantitative, c'est-à-

dire qu'elle se fonde essentiellement sur l'usage des données chiffrées, des statistiques et des mathématiques.

La recherche qualitative, très importante, s'attache à rechercher le sens et les finalités de l'action humaine et des phénomènes sociaux. Elle s'intéresse avant tout aux valeurs, intensions, finalités, croyances, idéologies, etc. des êtres humains et peu aux liens de causalité. Son analyse plutôt souple et davantage inductive s'inspire de l'expérience de la vie quotidienne et du sens commun qu'elle essaie de systématiser. Si elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques et les graphiques, elle ne leur accorde pas la priorité ; « elle se concentre plutôt sur l'analyse des processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale» (Deslauriers 1991 : 6)

Le modèle d'analyse qualitative se concentre sur les données recueillies à partir d'entretiens, d'observations, d'études de cas, de textes, etc. En général le traitement des documents textuels porte prioritairement sur les thèmes (analyse thématique ou analyse de contenu) ou/et sur les modes d'expression (mots, expressions, stratégies d'exposition, associations de thèmes, évolution des manières de dire, etc.). Dans tous les cas, il s'agit de sociologiser l'analyse et de chercher à comprendre.

- L'effort d'analyse portera-t-il avant tout sur le sens que contient le matériel, sur l'essence des phénomènes, sur leur nature intrinsèque, sur la signification que les êtres humains en donnent? On est dans une analyse des données qui est celle de *l'approche phénoménologique*.
- L'effort résidera-t-il dans une démarche inductive, ayant pour but de construire une théorie des phénomènes complexes, à partir des régularités observées, à partir des données recueillies et non en fonction d'une théorie existante? On se situe dans *l'approche de la théorie ancrée*.
- S'agira-t-il de s'appuyer sur le concept de culture (au sens de système de signification ou encore de système de connaissance utilisé par des êtres humains en fonction duquel ils interprètent leur expérience, et organisent leur vécu, leur comportement) pour comprendre des actions par rapport à un contexte culturel, du point de vue de ceux qui partagent cette culture? On s'inscrit dans une analyse des données qui est celle de *l'approche ethnographique*.

Les outils de collecte et d'analyse des données sont essentiellement l'entretien, le groupe de discussion, l'observation et l'analyse qualitative de contenu. Les données recueillies sous la forme de notes manuscrites, d'enregistrements audio ou vidéo sont traitées de façon inductive en les découpant en unités de sens, en les classant et en les synthétisant dans l'objectif de faire émerger des régularités et de

découvrir des liens entre les faits accumulés. L'essentiel de l'analyse consiste à générer du sens à partir des données elles-mêmes.

L'analyse qualitative des données est une activité de structuration et de mise en relation logique de variables et, par conséquent, de catégories de données, pour dégager un sens. Elle cherche à comprendre et non à prouver. Elle peut aboutir à :

- une construction de typologies pour regrouper des variables qui vont ensemble.
- une analyse qualitative de contenu, pour mieux saisir le sens ou les messages des textes ou des entretiens retranscrits.
- une étude monographique d'un «phénomène social total» au contour circonscrit (un parti politique, une communauté villageoise, une secte, etc.) pour rendre compte de toute la complexité de ses rapports sociaux constitutifs.

5.2. L'analyse quantitative (ou statistique) des données

On distingue deux types de statistiques : les statistiques de type descriptif et les statistiques de type explicatif ou inférentiel.

5.2.1. Les statistiques descriptives

Elles comprennent : les tableaux de distribution de fréquence ou tableaux de distribution des données, les représentations graphiques des données, les mesures de tendance et les mesures de dispersion.

* *Les tableaux de distribution des données*

Le dépouillement et l'organisation des données brutes débouchent sur la confection de tableaux. Les tableaux permettent de déterminer de quelle façon les données relatives à une variable se distribuent. En clair, il s'agit de préciser la fréquence d'apparition de chaque donnée d'une variable. Ainsi, à chaque donnée de la variable le chercheur pourra faire correspondre sa **fréquence absolue**, c'est-à-dire le nombre de fois où cette même donnée apparaît dans la distribution. La fréquence absolue peut également s'exprimer en termes de proportion ou de pourcentage de données. On réfère alors à la **fréquence relative** La **fréquence cumulative** se calcule en additionnant chaque valeur de la fréquence absolue aux valeurs précédentes.

- *Les représentations graphiques des données*

Le **diagramme** en bâtons pour illustrer une distribution de données porte sur une *variable discrète* telle l'appartenance sexuelle. L'**histogramme** est utilisé pour représenter la distribution des valeurs groupées (les classes) d'une *variable continue* telle que l'âge qui peut prendre un nombre infini de valeurs (exemple : Aka Nadège a 30 ans ; elle a, en réalité, un âge compris entre 30 ans et 0 jour et

entre 30 ans et 364 jours) ; l'histogramme est construit toujours à l'aide de bâtons à la verticale qui, dans ce cas, sont reliés les uns aux autres, pour illustrer précisément la continuité de la variable. Enfin le **polygone de fréquences (ou courbe)**, dérivé de l'histogramme, relie le point milieu de chacun des intervalles de classes par un segment de droite.

- Les mesures de tendances centrales

On a la **moyenne arithmétique** bien connue. Le **mode** est la valeur qui revient le plus souvent dans une distribution. Le **médiane** représente la valeur d'une distribution de données qui divise cette dernière en deux parties égales, c'est-à-dire qu'environ 50% des données sont inférieures à la valeur médiane et environ 50% sont supérieures à celle-ci.

- Les mesures de dispersion

Il s'agit de l'étendue et de l'écart type.

L'étendue permet de déterminer la distance qui sépare les valeurs maximale et minimale d'une distribution de données. L'étendue est la distance mathématique qui sépare les points limites d'une distribution de données. Elle se calcule en soustrayant la valeur la plus faible de la valeur la plus élevée d'une distribution de données, après que les données ont été ordonnées de façon ascendante, c'est-à-dire de la plus petite valeur à la plus grande.

Exemple : **20 20 30 40 50 60 70 80 90 90 90 100 100 110.**

$$\text{Etendue} = 110 - 20 = 90$$

L'écart type est une mesure de dispersion qui reflète le degré de variabilité de *toutes* et de *chacune* des valeurs ou données par rapport à la moyenne. Il reflète le degré de dispersion de chacune des données par rapport à cette moyenne.

5.2.2. Les statistiques explicatives ou inférentielles

Il s'agit ici, après avoir décrit et agrégé les données dans un premier temps, d'analyser les relations entre les variables. Et les variables à mettre en relation sont celles qui correspondent aux termes de l'hypothèse. Dans la pratique on commence d'abord par examiner les liens entre les variables de l'hypothèse générale et ensuite on passe aux hypothèses opérationnelles.

Les statistiques inférentielles (donc de type explicatif) sont des résultats de tests statistiques. Elles cherchent à vérifier la présence d'un lien de corrélation ou de causalité entre une ou des variables explicatives (variables actives ou indépendantes) et des variables à expliquer (variables dépendantes), c'est-à-dire à répondre à la

question: « X influence-t-elle le comportement de Y? ». Elles cherchent donc à vérifier des hypothèses. Pour analyser la relation entre deux variables, on les «croise» dans un tableau dit «tableau croisé», ou «tableau de contingence».

Il existe deux grandes classes d'analyses statistiques explicatives ou inférentielles pour vérifier les liens entre variables:

- les tests paramétriques pour des variables dont la distribution est normale ou gaussienne (par exemple le t de Student pour les échantillons indépendants et pour les échantillons appariés, la corrélation r de Pearson, l'analyse de variance, les analyses de régression, de covariance, etc.);
- les tests non paramétriques, c'est-à-dire ceux qui ne correspondent pas aux critères de normalité, par exemple le test de la médiane, le test du signe, le test de Kendall tau, le test de Krushal-Wallis, le khi deux (X^2).

À l'heure de l'ordinateur, tout va encore plus rapidement avec les logiciels statistiques adéquats.

Bref, la statistique inférentielle (relation entre variables) utilisée avec divers types de données permet de tester les hypothèses de liaison, de déterminer les changements observés dans les comportements des sujets, de voir s'ils sont dus à l'effet du traitement ou de l'intervention ou s'ils sont dus au hasard.

5.3. L'analyse mixte des données

Les statistiques et l'expression graphique des données conviennent à l'étude des corrélations entre des phénomènes susceptibles d'être traduits en variables quantifiables. Il faut réaliser que les faits qui intéressent le sociologue par exemple ne sont pas tous mesurables, quantifiables. Si l'outil statistique permet d'élucider autant que possible les postulats et hypothèses méthodologiques sur lesquels il repose, il ne dispose pas, en lui-même, d'un pouvoir explicatif. Van Campenhoudt et Quivy (2011 : 205) ont raison d'écrire : « Il peut décrire des relations, des structures latentes, mais la signification de ces relations et de ces structures ne vient pas de lui. C'est le chercheur qui donne un sens à ces relations par le modèle théorique qu'il a construit au préalable et en fonction duquel il a choisi une méthode d'analyse statistique ».

À la vérité, bien souvent une recherche concrète se fait sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif.

La méthodologie mixte combine justement la recherche qualitative et la recherche quantitative. Elle peut être diachronique, régionale, sur le terrain, explicative et compréhensive. Ses données qualitatives et quantitatives sont soumises à une triple analyse, statistique, documentaire (sens et signification des propos) et d'entretien (sens et signification des propos). La recherche mixte est

bien expliquée et présentée par A. Tashakkori et C. Teddlie (1998) dans leur ouvrage intitulé précisément *Mixed methodology : combining qualitative and quantitative approaches*, Thousand Oaks, CA, Sage Publications. Miles et Huberman ont développé depuis 1991 l'approche mixte : les processus de collecte et d'analyse des données ne sont pas menés de façon exclusive dans la logique qualitative ou dans la logique quantitative. En 2003, ils développent leur pensée dans la 2^{ème} édition revue et augmentée de leur livre intitulé *L'analyse des données qualitative*, Bruxelles, De Boeck.

Lectures recommandées

• Paradigmes et méthodes

- BOUDON Raymond, 1971, *La crise de la sociologie: question d'épistémologie sociologique*, Genève Droz.
- BOURDIEU Pierre, Chamboredon Jean Claude et Passeron Jean Claude, 1973, *Le métier de sociologue, préalables épistémologiques*, Paris, Mouton 2^{ème} éd.
- DE BRUYNE P., HERMAN J. et DE SCHOUTHEETE M., 1974, *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, PUF
- DOGAN M. and PELASSY D., (1990) *How to compare Nations? Strategies in Comparative Politics*, Chatham, Chatham House.
- DURKHEIM E., 1988, *Les règles de la méthode sociologique* précédé de «*L'instauration du raisonnement expérimental en sociologie*» par BERTHELOT J.-M., Paris, Flammarion.
- GINGRAS F-P, «La théorie et le sens de la recherche», Benoît Gauthier, dir., 1993, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p.113-138.
- GRAWITZ M., 1986, *Méthodes des sciences sociales*, 10^e édition, Paris Dalloz, (10-édit).
- KUHN T.S., 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- MONIÈRE D., 1976, *Critique épistémologique de l'analyse systémique de David Easton : essai sur le rapport entre théorie et idéologie*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa
- SKOCPOL T., 1979, *States and social Revolutions: A comparative Analysis of France, Russia and China*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TOURAINÉ A, 1973, *Production de la Société*, Paris, Seuil.
-1978, *La voix et le regard*, Paris, Seuil.

YIN R.K., 1984, *Case Study Research and Methods*, Beverly Hills, Sage, Applied Social Research Methods Series, vol. 5, p.13-26.

- Observation directe et observation participante

BEAUD S. WEBER F, 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

DE KELELE J. M., 1983, *Méthodologie de l'observation*, Louvain La Neuve, Laboratoire de Pédagogie Expérimentale, Université Catholique de Louvain.

DESLAURIERS J. P., 1985, dir., *La recherche qualitative, résurgences et convergences*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.

JANET B.J. et JOSLIN R.A., *Political Science Research Methods*, Washington CQ Press, 1986, p.223-247.

LAPERRIÈRE A, 1933, «L'observation directe», Benoît Gauthier, dir., *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p.251-272.

- L'échantillonnage

BEAUD J.-P., «L'échantillonnage» B. GAUTHIER dir 1993., *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p.195-225.

FORTIN M.-F. : «Méthodes d'échantillonnage» M.F. Fortin 1996, *Le processus de la recherche, de la conception à la réalisation*, Ville Mont Royal (Québec), Decarie Editeur p. 199-212.

- Le questionnaire, le sondage

BERTHIER N., 1998, *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*, Paris, A. Colin.

BLAIS A., «Le sondage» Benoît Gauthier, dir, op. cit., p.361-398.

DEROO et DUSSAIX A, 1980, *Pratique et analyse des enquêtes par sondage*, Paris, PUF.

DE SINGLY François 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris Nathan.

JAVEAU CI., 1982, *L'enquête par questionnaire*, Paris, Édition d'organisation/ Édition de l'Université de Bruxelles.

- GHIGLIONE R. et MATALON B., 1978, *Les enquêtes sociologiques, théorie et pratique*, Paris, Armand Colin.
- LOUBET DEL BAYE J.L., 1986, *Introduction aux méthodes des sciences sociales, 2^e edit. augmentée*, Toulouse, Privat, p.46-77.

- L'entretien et le récit de vie

- BLANCHET A. et GOTMAN A., 1992, *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris, Nathan, (comment préparer, réaliser et analyser les entretiens).
- BLANCHET A. *etal*, 1985, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod.
- BLANCHET A., 1991, *Dire et faire dire: l'entretien*, Paris, A. Colin.
- DAUVAIS J.-P., «L'entretien non directif», Benoît Gauthier, dir.,1993., *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec., p.273-293.
- GEOFFRION P., «Le groupe de discussion», Benoît Gauthier dir.,1993., *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec., p.311-333.
- DE LANDSHEERE G. «L'entretien ou l'interview», De Landsheere, 1970, *Introduction à la recherche en éducation*, Paris, Armand Colin/ Bourreher, p.461-464.
- MUCCHIELLI R., 1993, *L'interview de groupe*, Paris, ESF, (17, édition).
- BERTRAUX D., 1980, «*L'approche biographique: sa validé méthodologique, ses potentialités* », CIS, LXIX.
- PENEFF J. 1990, *La méthode biographique. De l'école de Chicago à l'histoire orale*, Paris, A. Colin.

- L'enquête ethnographique

- BAUD Stéphane et WEBER Florence 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Edit. La Découverte
- MBONJI Edjenguélé 2005, *L'Ethno-Perspective ou la Méthode du Discours de l'Ethno-Anthropologie culturelle*, Yaoundé, PUY

- L'analyse de contenu

- BARDIN L., 1989, *L'analyse du contenu*, Paris, P.U.F.

GHIGHONE R., BEAUVAIS J.L, TRONGNON A., *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, A. Colin, 1980 (Coll. U).

KRIPPENDORFF K.H., 1980, *Content Analysis: An Introduction to Its Methodology*, Newbury Park, Californie, Sage Publications.

LANDRY R., «L'analyse de contenu», B. GAUTHIER, dir.,1993., *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.,p.339-359.

MUCHIELLI R., 1974, *L'analyse de contenu*, Librairie Techniques/Les éditions ESP, Paris.

- L'étude documentaire et la recherche documentaire

BOISVERT O. «L'étude documentaire», Benoît Gauthier, dir.,1993., *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.,p.79-111.

CIBOIS P., 1984, *L'analyse des données en sociologie*, Paris, PUF.

LAGHZALLI M.et TARDIF E., 1986 janvier, Guide de recherche documentaire en science politique, Montréal, Université du Québec. *Note pédagogique n° 1*.

LOUBEL DEL BAYE J.L., 1978, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, p.102-110.

- La mesure des attitudes

BÉLAND F., «La mesure des attitudes», Benoît Gauthier, dir.,1993., *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.,p.399-423.

DE LANDSHEERE G. « Les attitudes et les opinions », De Landshere, *Introduction à la recherche en éducation*, Paris Armand Colin / Bourrelier, p. 131-139